VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 26 NOVEMBRE 1924 NUMERO 25



...respondance à
..."LA LIBERTE"
...MENTS:
Etats-Unis - $2.00
...a - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

M. Bourassa parle à Saint-Boniface et à Winnipeg

AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

M. Bourassa croit plus que jamais dans la survivance des groupes français extérieurs — La situation au Manitoba est meilleure, plus forte et mieux ordonnée qu'il y a trente ans — Le virus de la petite politique — Mgr Langevin et l'Encyclique "Affari Vos" — Conseils pour la lutte

La conférence de M. Henri Bourassa à Saint-Boniface, le 18 novembre, a été exactement ce que tout le monde prévoyait; un triomphe pour le grand orateur, qui n'était pas venu au milieu de nous depuis onze ans.

La magnifique salle du Collège, fraîchement inaugurée, était pleine à déborder. On avait placé sur l'estrade tous les membres des cercles de l'A. C. J. C. du Manitoba. M. Joseph Leblanc, président de l'Union Régionale, qui présidait, avait à ses côtés: M. Léon Bruyère, vice-président de l'Union Régionale; M. Camille Fournier, président du cercle La Vérendrye; M. Raymond Bernier, secrétaire.

Nos compatriotes étaient venus très nombreux, pour la circonstance, des paroisses rurales du Manitoba, quelques-uns même jusque de la Saskatchewan. On remarquait dans l'assistance: S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface; Mgr A.-A. Cherrier, P.A., vicaire général de Winnipeg; Mgr Jubinville, P.D., curé de la cathédrale de Saint-Boniface; Mgr Cloutier, vicaire général de Saint-Boniface; l'hon. A. Préfontaine, secrétaire provincial; l'hon. sénateur A. Bénard; l'hon. P.-A. Talbot, président de la Chambre; l'hon. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface; M. Beaubien, député fédéral de Provencher.

M. Joseph Leblanc présente l'orateur en ces termes:

Discours de M. Joseph Leblanc

Lors du Congrès Eucharistique, tenu à Montréal en 1910, M. Henri Bourassa, parlant aux jeunes gens de l'Association de la Jeunesse, disait:

"Soyez fermes, soyez conciliants, non pas de la conciliation qui met les principes sous les pieds des intérêts, mais de la véritable conciliation qui, lorsque les principes sont dégagés, lorsque les intérêts sont bien séparés, prouve que celui qui possède son droit, qui le connaît, qui est prêt à se battre pour son droit, est toujours prêt à tendre une main loyale pour s'entendre avec celui qui, ne possédant pas la même notion du droit, est néanmoins prêt à partager la souveraineté nationale avec les autres.

"Soyez fermes et soyez conciliants, disait l'orateur, mais aussi soyez des convaincus et soyez combatifs. Soyez enthousiastes. N'écoutez pas la voix refroidissante qui vous dit: l'enthousiasme, la foi, l'emballement, cela est bon pour la jeunesse. Mais vous vieillirez, vous entrerez dans la voie pratique de la vie et vous verrez alors que la meilleure manière de rendre service à votre pays, ce n'est pas de vous battre, ce n'est pas de clamer, ce n'est pas de vous attacher au service des idées, c'est, au contraire, de suivre la voie beaucoup plus sûre et beaucoup plus solide des intérêts."

Et il continuait en disant:

"Ceux-là, jeunes gens, repoussez-les, faites taire leur voix. Soyez toujours jeunes. Qu'à quarante ans et à cinquante ans, l'on dise encore de vous que vous êtes jeunes, que vous êtes enthousiastes, que vous n'êtes pas pratiques. Peut-être en recueillerez-vous bien des injures, peut-être rencontrerez-vous sur votre route des obstacles durs à surmonter, peut-être aurez-vous parfois à déchirer des liens de l'amitié; peut-être serez-vous obligés, parfois, de panser des blessures plus dures que celles que le fer peut imposer à la chair mortelle; mais quand vous aurez franchi cette période, vous pourrez vous dire: Oui, je suis resté jeune, je suis resté attaché, de ma pensée et de mon coeur, à ce que j'ai cru nécessaire à la vie de mon pays, à la vie des miens, à la gloire de l'Eglise; tout le reste n'est rien. Et pour tous ceux qui paissent dans les gras pâturages de l'intérêt, il est avantageux qu'il s'en trouve qui soient prêts à embrasser la cause des idées, la cause de l'idéal; car messieurs, pour ceux-là, les pâturages ne produiraient plus le jour où il n'y aurait plus d'homme d'idées."

Je me plais à rapporter ces paroles de M. Henri Bourassa, car il est un des rares hommes publics qui aient daigné encourager l'Association de la Jeunesse par sa parole et par sa plume. Au nom de mes collègues, je lui témoigne une profonde reconnaissance. Et je me plais surtout à redire ces paroles, car elles sont en réalité la synthèse de la vie de cet homme. M. Bourassa est resté attaché de pensée et de coeur à ce qu'il a cru nécessaire à la vie de son pays, à la vie des siens, à la gloire de l'Eglise.



M. JOSEPH LEBLANC,
président de l'Union Régionale de l'A. C. J. C., qui a présidé la conférence du Collège de Saint-Boniface.

Mesdames et Messieurs, j'ai l'honneur de vous présenter un homme grand par la piété, un homme grand par l'étude, un homme grand par l'action; un homme qui a su vivre sa devise: fais ce que dois, pour Dieu et pour la patrie.

Mesdames, Messieurs, je vous présente cet homme: M. Henri Bourassa."

Il nous est malheureusement impossible de reproduire le discours de M. Bourassa tel qu'il a été prononcé. Nous nous sommes efforcé de recueillir les passages les plus caractéristiques et nous avons dû passer brièvement sur les autres, nous contentant de retenir l'essence de sa pensée. C'est dire que les auditeurs du collège de Saint-Boniface ne doivent pas s'attendre à retrouver ici la chaleur et le magnifique mouvement oratoire qu'ils ont admirés l'autre soir.

Discours de M. Bourassa

Quand, au début d'une réunion publique, j'entends citer quelques-unes de mes paroles d'autrefois, j'éprouve toujours un petit frisson d'inquiétude, car j'ai beaucoup parlé, par conséquent j'ai beaucoup péché. (Rires.) J'espère que le bon Dieu m'a pardonné beaucoup de ces péchés, car si j'ai beaucoup parlé, j'ai aussi beaucoup aimé ceux à qui j'ai parlé et pour qui j'ai parlé. (Applaudissements)

Il y a quelque quatorze ans donc, d'après les paroles que vient de rappeler M. le Président, je me proposais de rester jeune toujours. Physiquement, je constate de grands changements, mais je constate aussi que dans le coeur et l'esprit il y a des choses qui ne vieillissent pas.

Si la jeunesse prenait la résolution de rester jeune dans les luttes parfois ardentes à soutenir, parfois déprimantes, elle ne trouverait pas toujours la récompense de ses efforts; mais elle se rendrait compte que cette éternelle jeunesse du coeur, c'est cela qui conserve le monde.

C'est une parole de joie, de confiance que je vous apporte ce soir.

Coup d'oeil en arrière

Voici pas loin de trente ans que je venais pour la première fois visiter nos frères des régions de l'Ouest. Il y a près de quarante ans que je prenais contact avec les groupes franco-américains, et j'ai, depuis ce temps, pris l'habitude de parcourir périodiquement toutes les parties du Canada et des Etats-Unis où sont disséminés les fils de ceux qui ont implanté un peu partout les semences de la foi et le la civilisation. J'ai entendu bien des paroles de désespérance et de découragement.

Aux Etats-Unis

En 1886 je sortais pour la première fois de ma province pour aller apprendre un peu d'anglais dans un collège américain, le collège de Worcester, tenu par les Pères Jésuites. J'y étais le seul élève de langue française. N'ayant jamais mis les pieds dans un collège, il va sans dire que je m'en nuyais à mort et que j'éprouvais le besoin de rencontrer des gens de langue française, des gens qui me ressemblaient un peu. J'obtins la permission de visiter une famille française. Ferdinand Gagnon, celui qui avait fondé le premier journal d'inspiration française dans la république voisine, venait de mourir. Ce triste événement était l'objet de tous les commentaires et l'on me parlait de la mort fatale, à brève échéance, des Canadiens français des Etats-Unis — ce qui n'était pas beaucoup encourageant, ni souriant.

En Acadie

Pendant les vacances, j'allai avec mon jeune frère visiter le pays de l'Acadie. Arrivé à Memramcook, nous allâmes au collège fondé depuis assez longtemps par le Père Lefebvre, et qui est un foyer de conservation religieuse, intellectuelle et nationale. Nous y trouvâmes non seulement les misères inévitables de races et de croyances, mais aussi les misères qui ressortent de malentendus entre catholiques de langue française et catholiques de langue anglaise.

Lors de ce même voyage, je rencontrai un curé qui me racontait que lorsque le premier vaisseau français apparut, cent ans après la conquête, les vieux Acadiens, qui ne reconnaissaient pas le drapeau français, mais sachant que c'était bien un drapeau français et craignant quelque nouveau malheur, prenaient le chemin du bois avec leurs enfants.

Première visite au Manitoba

C'est en 1896 que je venais pour la première fois au Manitoba. J'étais jeune député plein d'illusions... A cet égard j'ai vieilli et je ne le regrette point. Je croyais alors dur comme fer qu'après l'Eglise c'était mon parti qui contenait la plus grande somme de vérité sur la terre. (Rires) Inutile de vous dire que peu de temps auparavant il y avait eu la fameuse question des écoles du Manitoba. J'y trouvai une population canadienne-française qui avait pour représentants, au parlement et dans les tribunaux, des hommes de valeur, mais divisés entre eux à tel point qu'après trois semaines, je m'aperçus qu'il n'y avait pas trois hommes à penser de la même façon sur le programme scolaire et national. Et les plus intelligents d'entre eux disaient que la civilisation française à l'ouest des Grands Lacs était appelée à disparaître.

J'ai donc passé, comme vous le voyez, par une série d'impressions peu réconfortantes. Mais à mesure que ma foi diminuait dans les partis, ma foi grandissait dans la Providence de Dieu qui, nous ayant gardés pendant trois siècles, ne devait pas nous abandonner pourvu que nous fissions ce qu'il faut pour y répondre.

Foi dans l'avenir

J'ai pris l'habitude de parcourir périodiquement les groupes de catholiques de l'Amérique du Nord pour faire une comparaison avec le passé et tirer des pronostics de l'avenir. Eh bien! après quarante ans d'expérience, j'ai une foi plus profonde et plus forte que jamais dans la conservation des Acadiens, des Canadiens français catholiques, et des Franco-Américains.

Oui, je crois sincèrement à la survivance de cette oeuvre de rénovation intellectuelle, sociale et religieuse humblement implantée dans le sol américain par Ferdinand Gagnon. Mais il faut se rendre à l'évidence: nos frères des Etats-Unis ne sont plus des Canadiens. Au point de vue national et politique, ils sont aussi séparés de nous que nous le sommes de la vieille France. Nous avons cependant le devoir de conserver et de répandre autour de nous, sous une forme nouvelle, cette oeuvre de relèvement moral et de préservation sociale: ces paroisses magnifiques soutenues par le dévouement volontaire des fidèles et le zèle infatigable du clergé; ces maisons d'enseignement secondaire et ces écoles paroissiales qui font tant d'honneur à nos compatriotes des Etats-Unis.

L'été dernier, nous organisions un voyage dans cette vieille Acadie. Au lieu du collège de Memramcook, se soutenant de peine et de misère et secoué de luttes entre Acadiens et Anglais qui éprouvaient le besoin de se disputer, se trouvent aujourd'hui trois collèges classiques. Il y a aussi

M. HENRI BOURASSA.

deux évêques de race canadienne et de langue française qui, sans rien sacrifier de leur devoir de chefs de l'Eglise catholique, apostolique et romaine fondée pour toutes les races et toutes les nations, n'en sont pas moins des pères et des guides pour leur peuple. La situation du peuple acadien est assurément bien supérieure aujourd'hui à ce qu'elle était il y a quarante ans.

Situation meilleure au Manitoba

Les personnes qui vivent habituellement ensemble ne peuvent s'apercevoir de certains changements qui leur arrivent au jour le jour, mais nous sommes contents de recueillir des impressions fraîches et sincères d'amis qui ne nous ont pas vus depuis longtemps. Eh bien! je vous assure que votre situation est bien meilleure, plus forte et mieux ordonnée qu'il y a trente ans. Sans doute vous avez subi des avanies, vous avez passé à travers des moments d'angoisse et vous êtes appelés encore à faire des sacrifices pour le maintien de votre oeuvre religieuse et nationale, le soutien de l'Eglise et de l'école. Quel est le petit peuple vaincu et minoritaire qui n'a pas eu à subir ses humiliations? Il faut savoir opposer une résistance pleine de dignité, sans forfanterie, sans violence, comme vous avez su le faire.

Je vous apporte le témoignage d'un observateur sympathique et attentif qui, de loin, a suivi vos luttes, l'évolution de vos procédés. Dans le domaine des faits, vous avez gagné un terrain immense, peut-être plus que vous ne vous en apercevez vous-mêmes. Il faut savoir voir les avantages et les inconvénients d'une situation. Il est incontestable qu'un peuple de foi catholique et de race française qui se voit conquis par un peuple de foi et de race étrangères ait à lutter. J'ai toujours été de ceux qui ont dit que nous devons changer notre situation faite par la conquête en avantages. Nous avions obtenu des droits constitutionnels qu'on a faussés, triturés dans presque toutes les provinces anglaises du Canada. Si nous avions su faire la lutte, si nous avions su nous unir pour la défense intégrale du droit, nous aurions gardé nos positions, mais nous avons malheureusement livré nos questions de droits religieux, sociaux et nationaux aux traîtres des partis.

Les questions nationales et la politique

Il y a 50 ans, 25 ans même, il n'y avait pas de questions d'intérêt national, scolaire ou autre qui ne passât par le creuset politique. C'est ainsi que deux grands partis politiques se sont emparés de la question des écoles au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Ontario, une première fois. La deuxième question de l'Ontario a été soustraite à la politique parce que, dans l'intervalle, un certain instinct de bon sens a commencé à nous avertir que ces disputes de partis n'aboutissaient à rien.

Le virus de la petite politique

Il faut que se forme une opinion saine que l'intérêt des partis n'émeut point. On substituait autrefois l'intérêt des partis à l'intérêt de la nation, de l'Eglise, de la société. Cette transformation dans le mode, dans les procédés, s'est produite parce que vous avez su extirper de vos questions vitales le virus de la petite politique. Vous avez su, avec force, courage, persévérance, gagner dans le domaine des faits ce que vous aviez perdu dans le domaine des lois écrites. Ceci est particulièrement précieux dans les pays de majorité anglo-saxonne. Je crois avoir acquis, à mes dépens, le droit de dire du bien des Anglais, et plus je relis l'histoire anglaise et les procédés de gouvernement pour l'expansion et l'influence de la race anglaise, plus je vois qu'avec les Anglais, l'important n'est pas d'avoir raison dans la discussion, mais d'avoir raison dans le domaine des faits, de continuer à avoir raison et de ne pas lâcher surtout.

L'encyclique "Affari Vos"

L'Anglais a le respect de la force qui se contient, qui se raisonne; il n'a aucun respect pour la force qui se dépense. C'est ce que vous avez su faire, et ce faisant, vous avez suivi à la lettre les grandes directives que nous donnait à tous, Canadiens français, le grand Pape théologien et politique, Léon XIII, dans l'encyclique fameuse qu'il promulgua à l'occasion de votre question scolaire.

Nous avons hérité de nos ancêtres de France beaucoup d'individualité. C'est un défaut de race qu'il faut corriger. Il n'est donc pas étonnant que les questions des écoles du Manitoba aient été triturées, coupées comme ceci et hachées comme cela par les théologiens de toutes les écoles et les politiciens de toutes les coteries.

Je n'oublierai jamais l'impression que j'ai ressentie lorsque, quelques semaines après l'arrivée de l'encyclique, je rencontrai Mgr Langevin qui me dit d'un ton vibrant: "M. Bourassa, j'ai éprouvé un moment d'angoisse, mais je me suis jeté à genoux. Quand le Pape parle, c'est le Saint-Esprit qui parle, et je vais obéir de la première à la dernière ligne de son encyclique."

Naturellement, la première impression de ceux en qui l'esprit de parti subsistait, c'était de trouver dans l'encyclique seulement ce qui leur convenait. Certains ne voyaient qu'un seul passage: accepter les concessions; d'autres ne voyaient que les critiques faites à la loi. Un homme qui n'a jamais bronché (Mgr Langevin) me disait: "J'en tire le meilleur parti. Cette question ne sera pas réglée tant que la justice ne sera pas complètement rendue."

Le cardinal Merry del Val me disait, quelques années plus tard: "Il faut que le peuple canadien soit bien foncièrement catholique pour avoir accepté comme il l'a fait la parole du Pape, alors que les esprits étaient si divisés sur cette question des écoles du Manitoba".

Progrès énormes

Les hommes qui agissent aujourd'hui n'ont plus entre eux ces obstacles que les préjugés avaient dressés entre les hommes d'autrefois. Nous avons fait des progrès énormes au point de vue de l'esprit national, de l'organisation, de l'intelligence dans la lutte.

Nous devons cependant nous mettre en garde contre certains écueils qui sont: la confiance excessive, le découragement, l'arrogance et la vanité satisfaite.

Les forces morales et intellectuelles

Nous ne sommes qu'un petit nombre, mais il n'est pas besoin de dominer pour être utile; il n'est pas besoin d'être une majorité pour compter. Si vous savez faire entrer en ligne de compte la valeur des forces morales et intellectuelles, si vous savez profiter des occasions qui vous sont offertes, le rôle que vous jouerez ici ne se mesurera pas à la force du nombre, mais à la force de la valeur morale et à la force de l'esprit.

Il faut entretenir la fierté de race tout en développant l'humilité personnelle. L'orgueil, l'ambition, la vanité, le culte de soi-même, l'adoration de sa race qui engendrent le mépris des autres races ne valent rien. La fierté, c'est la confiance en soi quand on croit dans la Providence, lorsqu'on a mis ses destinées sous la gouverne de Dieu.

Les moyens humains

Il ne faut pas négliger les moyens humains. Dans la vie nationale comme dans la vie individuelle, Dieu n'a jamais entendu supprimer la nature. La grâce se superpose à la nature, mais ne la supprime pas.

Il est nécessaire que tous les groupes de race française épars dans toute l'étendue de la Confédération s'entr'aident dans les domaines qui leur sont communs. Que ces groupes de race et de langue française se tiennent en contact avec la province de Québec qui restera le foyer principal de toute la civilisation franco-canadienne!

Le patriotisme tout court

Il faut s'intéresser aux choses du Canada tout entier et satisfaire aux justes exigences du patriotisme tout court. Permettez-moi d'évoquer encore une fois le souvenir de Mgr Langevin. Quinze jours avant sa mort, j'allai le saluer au presbytère d'Hochelaga. Il partait pour une réunion des évêques à Québec. Il était tout à fait joyeux, confiant, plein de sérénité.

(A suivre en deuxième page)



A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Il faut que l'Est et l'Ouest en viennent à un terrain d'entente — Le problème des transports et la question du tarif — Le point de vue canadien doit passer avant tout le reste — L'immigration des Canadiens français dans l'Ouest et la question des langues — Une déclaration du professeur W.-F. Osborne

A la grande assemblée publique de jeudi soir dans la salle de la Chambre de Commerce, M. Henri Bourassa a parlé devant un auditoire de 1,500 personnes. M. le professeur W.-F. Osborne, de l'Université du Manitoba, présidait. L'orateur a exposé très éloquemment sa doctrine du nationalisme canadien, sur les principes duquel il veut établir les bases d'un Canada fort et uni. Il a été fréquemment applaudi et certains passages de son discours ont soulevé un vif enthousiasme.

M. W.-F. OSBORNE
professeur à l'Université du Manitoba, qui a présidé la conférence de la Chambre de Commerce, à Winnipeg.

L'Est et l'Ouest

M. Bourassa commence par demander l'unité de sentiments et d'aspirations entre l'Est et l'Ouest. Il est profondément convaincu, pour sa part, que si les populations des deux grandes divisions du pays ne sont pas disposées à reconnaître certaines différences dans leurs conditions et à agir en conséquence, il est inutile de parler d'esprit national et d'un Canada uni. La conception et la réalisation de la Confédération ont été un travail de patience extraordinaire, de bonne volonté et même de génie politique; mais, de l'avis de M. Bourassa, les Pères de la Confédération ont perdu le sens de la proportion quand, immédiatement après avoir décidé d'acheter de la Baie d'Hudson ces immenses territoires à l'ouest des grands lacs, ils se sont engagés à les doter d'un système de chemins de fer et des autres services publics.

Différences géographiques

L'acquisition des vastes étendues de l'Ouest a créé des difficultés géographiques et historiques qui ont entraîné des obstacles presque impossibles à surmonter. Il y a une ligne de division géographique bien marquée entre l'Est et l'Ouest; mais les différences qui existent ne sont pas confinées seulement à l'Est et à l'Ouest.

L'Est n'est pas le moins du monde uniforme, pas plus d'ailleurs que l'Ouest. Un simple examen rapide révèle des différences bien tranchées, par exemple, entre le Manitoba et la Colombie Anglaise, entre le Manitoba et l'Alberta, comme il y en a entre Montréal et le reste de la province de Québec, entre Toronto et l'Ontario rural.

Par suite d'une autre circonstance géographique, ces différences locales se trouvent encore agravées par la présence, au sud de nous, d'un pays riche qui a toujours exercé une attraction puissante sur la population canadienne.

Le problème des transports

Parlant du problème aigu des transports, M. Bourassa rappelle qu'il a été avancé, avec quelque raison, que les taux de chemins de fer, dans l'Ouest devraient être établis de façon à compenser pour le manque de voies fluviales dont jouissent l'Ontario, le Québec et les provinces maritimes. La difficulté est de savoir où tirer la ligne pour l'application de ce principe.

Je n'ai aucune hésitation à dire, déclare l'orateur, que toute la question des taux de transport devrait être étudiée en vue d'apporter quelque uniformité aux conditions faites aux acheteurs et aux vendeurs, à l'agriculture et à l'industrie, dans la mesure où cela est raisonnablement possible. Ces taux devraient être établis de façon à favoriser les échanges entre l'Est et l'Ouest et à favoriser les ports canadiens de préférence aux ports américains.

Nous, gens de l'Est, dit M. Bourassa, nous n'aurions pas d'hésitation à conseiller au parlement fédéral de développer les moyens de transport et les ports sur la côte du Pacifique et la Baie d'Hudson, sans s'occuper des intérêts de la navigation dans l'Est, à condition, bien entendu, qu'on accorde une sérieuse attention aux aspects physiques et économiques de ces entreprises.

Le problème du tarif

Abordant le problème fiscal, l'orateur assure qu'après trente ans d'étude consciencieuse, il n'a jamais pu se convaincre que la protection est une religion et le libre-échange un évangile; il ne peut croire que notre pays soit tenu d'adopter l'une ou l'autre de ces deux formes de politique fiscale. Sous prétexte que l'Angleterre a prospéré sous un régime de libre-échange et les Etats-Unis sous un régime de protection, ce n'est pas une raison en soi pour adopter l'un ou l'autre. La question n'est pas de savoir ce qui est bien pour l'Angleterre et les Etats-Unis, mais quel régime fiscal est bon pour le Canada, étant données ses ressources naturelles et la situation générale dans laquelle il se trouve placé.

Il y a cependant une politique fiscale, inaugurée par le parti conservateur en 1879, à laquelle M. Bourassa a toujours adhéré, à savoir que le Canada devrait avoir une politique à lui, pour répondre à ses propres besoins. Notre pays doit donc avoir un régime fiscal national. Que ce soit la haute protection, un tarif peu élevé ou pas de tarif du tout, c'est une autre question à discuter au mérite.

Le point de vue canadien

Il est grand temps, poursuit l'orateur, d'étudier nos problèmes canadiens d'un point de vue canadien. Nous aspirons à la nationalité canadienne, mais on ne peut nier que les efforts spasmodiques de nos hommes d'Etat dans ce sens ont avorté. Depuis quelques années, nous avons eu continuellement trois ou quatre de nos ministre à l'étranger ou en route pour l'étranger, siégeant ou allant siéger dans quelque tribunal et, dans beaucoup de cas, y passant un temps qui aurait été employé plus profitablement au règlement de nos problèmes domestiques.

Nos banques

M. Bourassa dit, au sujet de notre système bancaire, que l'Ouest critique justement l'état de choses actuel. Tout le mouvement de l'argent au pays est sous la dictature de trois banques: la Banque de Montréal, la Banque du Commerce et la Banque Royale — les trois seules banques réelles du Canada. C'est une menace pour l'existence économique et politique du pays et l'on devrait y voir. Il n'est pas bon de rester en tutelle sur des points aussi importants. L'orateur préconise un sérieux contrôle des banques par le gouvernement et la dissémination dans les différentes parties du pays des caisses populaires qui existent dans les centres ruraux de la province de Québec.

L'immigration

Venant à la question de l'immigration, M. Bourassa critique la manière dont ont s'y prend pour recruter des colons. Dans toute l'Europe, le Canada est annoncé à la façon d'une médecine patentée pour guérir tous les maux dont souffrent les pauvres gens des pays européens; mais quand les immigrants arrivent, nous leur souhaitons la bienvenue et leur donnons juste le temps de sauter dans un train pour les Etats-Unis. On devrait s'occuper davantage de venir en aide à ceux qui sont déjà parmi nous.

(A suivre en deuxième page)

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

(Suite de la première page)

La question des langues

L'orateur regrette que l'on n'ait pas pris les mesures appropriées pour établir dans l'Ouest un plus grand nombre des familles canadiennes françaises. Le grand obstacle a été, indubitablement, les restrictions posées à l'enseignement du français dans les écoles. Il y a un point sur lequel les autres provinces du Dominion pourraient prendre exemple sur la province de Québec, c'est en matière d'éducation. C'est la seule province, en effet, où les droits de la minorité sont respectés et où les deux races vivent côte à côte en parfaite harmonie.

M. Bourassa cite au long le passage du discours fameux de sir John MacDonald dans lequel l'homme d'Etat canadien affirme que, de par la constitution, il n'y a au pays ni vainqueurs ni vaincus et que le français et l'anglais se trouvent sur un pied d'égalité parfaite. Il insiste sur la nécessité d'en venir à une conception plus large de la question des langues, si l'on veut avoir un Canada heureux et uni; car, dit-il, un pays ne peut s'édifier sur la simple prospérité économique; il faut faire entrer en ligne de compte les forces spirituelles et morales sans lesquelles il ne se fait rien de stable.

Ce passage du discours de M. Bourassa est vigoureusement applaudi de toute l'assistance.

Déclaration du professeur Osborne

M. le professeur W.-F. Osborne, en remerciant l'orateur, déclare que s'il n'est pas complètement d'accord avec lui sur quelques points concernant l'indépendance du Canada, il l'approuve entièrement sur la question des langues, et il s'exprime là-dessus de façon peu équivoque. "La prétention étroite, intolérante, ignorante, qu'un homme ne peut pas être un bon citoyen britannique s'il ne parle pas l'anglais, me porte sur les nerfs, s'écrie-t-il. Toutes choses égales d'ailleurs, celui qui parle deux langues, le français et l'anglais, est supérieur à celui qui n'en parle qu'une."

La fanfare La Vérandrye, de Saint-Boniface, prêtait son concours; elle a exécuté avec beaucoup d'expression "O Canada" et "God Save the King".

AU "CANADIAN CLUB"

Des relations amicales et indépendantes entre le Canada et l'Angleterre sont les seules dignes du véritable esprit britannique

M. Henri Bourassa était l'hôte du "Canadian Club", mercredi, à l'hôtel Royal Alexandra. Il a discuté le problème des relations impériales devant un auditoire très nombreux qui l'a écouté avec beaucoup d'attention et de sympathie, manifestant à maintes reprises son approbation.

M. E. J. Tarr, vice-président du "Canadian Club", qui présidait, a déclaré qu'en dehors des obstacles géographiques, des différences de climat et de conditions économiques, nous avons à faire face au problème de la dualité de races. Il ne faut pas oublier, a-t-il dit, que notre héritage de traditions et de tempéraments ne vient pas d'une source commune.

M. Bourassa a exposé la situation des relations actuelles entre le Canada et l'Empire et il s'est prononcé en faveur de relations amicales et indépendantes avec l'Angleterre comme les seules dignes du véritable esprit britannique. Le Canada doit résister à l'américanisation. Cependant la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont nos deux alliés logiques et notre attitude à leur égard doit être amicale.

Pas voix au conseil de l'Empire

Il y a, a-t-il dit, une relation indissoluble entre la défense militaire et le gouvernement de l'Empire. Nous avons participé à la guerre du Sud-Africain et nous n'avons rien eu à dire dans le règlement de cette guerre. Toutes les objections que nous avons soulevées aux conférences impériales ou autres réunions ont été non avenues. En 1911, M. Asquith a bien traduit la situation quand il a dit que le parlement impérial doit retenir l'autorité sur les affaires étrangères de l'Empire. Nous pouvons nous laisser aller dans cette voie, mais il me semble que nous devons développer chez les jeunes générations le désir d'en venir à une action définie sur ce point, de décider si elles fortifieront les liens entre notre pays et les autres parties de l'Empire ou si elles prendront la résolution de donner sa place au Canada dans l'univers.

Le rôle de nos représentants

Après la guerre, pendant les négociations de paix, nous avons eu, il est vrai, nos représentants au conseil des nations. Mais on n'a donné à MM. Borden et Doherty qu'une après-midi pour prendre connaissance des articles nombreux et compliqués du traité auxquels ils ont apposé leurs signatures. Nous sommes devenus signataires d'un traité de politique mondiale dont nous ne connaissions pas le premier mot. Nous avons accordé aux petites nations le droit de disposer elles-mêmes de leur sort; nous avons garanti les privilèges de leur langue aux Juifs de Roumanie et à chacune des nationalités de Tchéco-Slovaquie. Mais pendant ce temps-là le Canada a refusé le privilège de leur langue aux Canadiens français, les plus anciens colons du pays.

Nous avons à Ottawa, dit M. Bourassa, un homme actif et vaillant sur lequel nous pouvons compter tant qu'il est question de ne rien faire (rires). Quant à M. Meighen, il s'en tient à son "Ready, aye, ready".

Manque de dignité

Je prétends, Messieurs, que la position actuelle des dominions autonomes dans l'Empire britannique manque de dignité. Je suis sujet britannique et les principes qui sont à la base de la constitution britannique me sont aussi chers que si j'étais né en Angleterre. Je n'ai pas deux mères patries, je n'en ai qu'une. L'avenir le plus digne et le plus rationnel que je puisse concevoir pour nous est de ne pas rester tels que nous sommes, mais d'établir des termes de complète indépendance, d'égalité et d'amitié intime avec la Grande-Bretagne. J'ai toujours soutenu que nos deux alliés logiques sont l'Angleterre et les Etats-Unis et que nous n'avons qu'une chose à faire être en bons termes d'amitié avec ces deux pays. La doctrine Monroe, qui a été en réalité inventée à Londres, fait des Etats-Unis notre gendarme. Je demandais un jour à lord Fisher, à Londres, quelle politique nous devrions adopter pour éviter que notre pays soit attaqué; il me répondit: "Mon cher ami, allez à Washington".

Mais nous devrions résister à l'américanisation du Canada, qui a toujours été considérée comme une préface à l'annexion politique.

Comme nationaliste canadien, qu'il est depuis trente ans, M. Bourassa croit qu'un fort patriotisme canadien, un patriotisme bien défini et éclairé, est la seule base sur laquelle il est possible de créer l'unité canadienne.

M. Henri Bourassa au Club de la Pensée française

Mercredi soir, M. Henri Bourassa était l'hôte du Club de la Pensée française à l'hôtel Saint-Charles. Une vingtaine de compatriotes assistaient à ce dîner intime. M. Henri Lacerte, qui présidait, a rappelé quels services précieux notre cause doit au directeur du "Devoir" et à son journal. M. Bourassa a fourni des détails intéressants sur son oeuvre de presse et donné quelques conseils dont tous ont beaucoup apprécié la sagesse. MM. Louis-Philippe Gagnon et A.-L. Beaubien, député de Provencher, ont également pris la parole.

Au Sacré-Coeur et à la "Liberté"

Vendredi, au cours de l'après-midi, M. Bourassa a fait une brève visite à la salle du Sacré-Coeur. Il a adressé la parole aux enfants de l'école, ainsi qu'aux organisateurs et organisatrices du bazar. Immédiatement après, le directeur du Devoir a visité les bureaux et les ateliers de la Liberté et de la West Canada.

REGINA. — La vieille ville de Battleford s'adresse au gouvernement provincial pour la sauver de la ruine financière. Elle doit $700,000 dont $300,000 devraient être payés. Le gouvernement s'efforce d'obtenir une conférence avec les porteurs d'obligations en vue d'un compromis.

CALGARY. — Le surintendant général de l'"Utah-Idaho Sugar Co." a donné l'assurance à peu près définitive qu'une grande raffinerie de sucre de betterave serait établie prochainement dans le sud de l'Alberta.

HULL. — La grève des ouvriers de la fabrique d'allumettes Eddy, qui durait depuis deux mois et affectait 300 hommes, a pris fin mercredi.

AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

(Suite de la première page)

"Vous savez ce que j'ai souffert dans l'Ouest, me dit-il. Dieu et mes parents m'avaient donné de quoi vivre 90 ans, et cependant mes jours sont comptés. Malgré cela, je ne regrette pas d'être allé au Manitoba. Cela m'a élargi les idées, donné le concept de la grande patrie canadienne, car, vous le savez, je suis Canadien et j'aime le Canada tout entier."

Canadiens français, Acadiens, Français devenus Canadiens d'adoption, il est de notre devoir de travailler de toutes nos forces à renverser les obstacles qui se présentent devant nous. Il est encore un devoir supérieur à celui-là: celui de poursuivre toutes nos luttes légitimes, la revendication de nos droits, sans perdre de vue les lumières de la foi. Après avoir donné à notre race tout ce que nous lui devons, il est un devoir qui domine et commande tous les autres: celui de ne jamais rien dire ou faire qui entame l'unité dans la doctrine, la morale, l'ordre et l'autorité de l'Eglise dont nous avons le bonheur d'être les enfants. Ce devoir ne nous est pas commandé seulement par la foi, la reconnaissance aux hommes qui la représentent, à la voix de l'honneur; nous le devons aussi au meilleur de nos intérêts.

Nous possédons la vérité

Aujourd'hui tout est remis en question; partout on doute du droit, de la justice, de l'ordre. Au sortir de la guerre la plus effroyable qui se soit jamais vue, nous assistons à un bouleversement général dans tous les pays, dans toutes les classes, nous voyons tout s'effriter, nous entendons des voix qui demandent la lumière, la vérité, l'ordre, la force et l'unité. Pour moi, voici vingt ans que je suis avec sympathie les efforts qui se manifestent dans les diverses sectes protestantes pour tâcher de retrouver quelque chose de cette unité perdue il y a quatre siècles. Or nous possédons, nous, dans sa plénitude, ce trésor de vérité, et nous n'irions pas nous retremper dans ce foyer vivifiant! Nous serions non seulement ingrats et parjures, permettez-moi de vous le dire, nous serions bêtes! Nous sacrifierions le meilleur de nous-mêmes.

Le peuple canadien-français serait bien ingrat envers Dieu et l'Eglise s'il cessait de donner à cette Eglise du Christ la plénitude de son effort. Nous avons subi bien des épreuves, nous avons passé sous bien des régimes. Nous avons été tyrannisés, trompés, volés par bien des partis et bien des gouvernements; mais une puissance ne nous a jamais fait défaut, c'est l'Eglise.

Ce que nous devons à l'Eglise

Si nous avons survécu, nous le devons à l'Eglise, à nos évêques et à nos prêtres. Je ne crois pas exagérer en disant que la petite communauté catholique française du Manitoba a été bénie de Dieu, ayant été constamment favorisée dans ses chefs religieux et dans les auxiliaires donnés à ces chefs. Depuis Mgr Provencher, chacun, suivant son tempérament, vous a dirigés dans la voie du devoir, de l'honneur et de la conservation nationale.

Vous devez beaucoup à l'Eglise, aux communautés religieuses; aux missionnaires oblats, ces hommes qui se sont dévoués partout, tout le temps, dans la révolte, les troubles, dévoués aux métis, aux blancs; aux vaillantes Soeurs Grises, qui ont ajouté à l'apostolat du prêtre les trésors de la charité chrétienne, se donnant à Dieu, à ses pauvres et à toutes leurs misères; aux Jésuites qui poursuivent au milieu de vous l'oeuvre si importante de l'éducation de votre jeunesse.

Reconnaissance aux pionniers

N'oubliez pas, vous qui êtes arrivés tard et qui avez récolté la semence jetée par les autres générations, n'oubliez pas ces apôtres sans nom, sans sacerdoce, ces apôtres du Christ, ces vieux trappeurs qui avaient fait oeuvre d'apostolat, ces vieux Canadiens de la province de Québec qui avaient fondé des foyers chrétiens de coeur et d'esprit, qui avaient répandu autour d'eux la première semence de vérité dans le cerveau des Indiens. Le travail du prêtre et de l'apôtre a été préparé par ces vieux trappeurs à la foi si profonde.

Il faut rendre grâce à l'histoire de votre passé. Ils furent peu nombreux ceux qui accomplirent cette oeuvre de pionniers, mais ils furent glorieux par la constance, par la persévérance et le désintéressement.

Restons fidèles à l'esprit de famille, à l'esprit de la paroisse, à l'esprit d'ordre, d'unité; soyons respectueux de l'autorité.

Témoins du Christ

Dans l'activité professionnelle, soyez, jeunes gens, vieillards, hommes, femmes et jeunes filles, soyez les témoins vivants de la supériorité de votre foi et de votre civilisation. Peu sont appelés à sacrifier leur vie pour leur foi, mais chacun de nous, suivant les circonstances, est appelé à être un témoin de la fidélité au Christ, de la morale du Christ.

Si vous restez fidèles à cette Eglise et aux traditions d'honneur que commande la foi, soyez sans crainte, vous ne périrez pas, parce que, ayant cherché le royaume de l'honneur et de la justice, le reste vous aura été donné par surcroît. (Longs applaudissements. L'assistance se lève et fait une ovation à l'orateur.)

Le président remercie en quelques mots l'orateur et demande au R. P. Longpré, S.J., aumônier général de l'A. C. J. C., de le remercier au nom du public et de l'A. C. J. C.

Allocution du R. P. Longpré

Le R. P. Longpré rappelle qu'à la suite du voyage du "Devoir" en Acadie, les jeunes de l'A. C. J. C., enthousiasmés, se sont dit: "Pourquoi, nous aussi, n'aurions-nous pas le plaisir de la visite de M. Bourassa?" Un excellent Acadien (M. Leblanc) a proposé de le faire venir, et j'ai approuvé des deux mains. "Ai-je bien fait, oui ou non?" (Longs applaudissements.)

"Vous le savez, M. Bourassa, continue le R. P. Longpré, quand on est professeur, c'est toujours un peu difficile de faire entrer les principes dans le cerveau des jeunes. Alors quand on m'a proposé votre visite, j'ai aussitôt pensé que de mettre sous les yeux des jeunes un vrai catholique, un homme d'action, c'était un magnifique encouragement pour eux et c'est pour cela que j'ai approuvé le projet de l'A. C. J. C. Nos jeunes gens sont disposés à faire du bien, ils le seront encore plus après la belle conférence de ce soir.

"Nous avons entendu un homme de principes, qui tient à la justice, au droit, à l'honneur, à la foi chrétienne. Nous avons entendu un vrai patriote qui veut le Canada immense, pas seulement la province de Québec, mais qui comprend aussi le Manitoba. Quel honneur et quel plaisir pour nous! Un vrai catholique aussi, je suis content de le dire."

L'orateur rappelle les discours de M. Bourassa au Congrès Eucharistique de Montréal et à la grotte de Lourdes ainsi que ses deux ouvrages: "Le Pape arbitre de la paix" et le "Canada apostolique".

"Homme d'action et parmi les plus avertis, homme d'expérience, conclut-il, tous s'accordent à le proclamer l'"éveilleur du Canada français et anglais". M. Bourassa, vous mériterez bien de la race."

La Fanfare La Vérendrye, sous la direction experte de M. Vermander, a agrémenté la soirée d'un intéressant pot-pourri d'airs populaires canadiens et français. M. Hector Allard a chanté avec beaucoup d'expression les "Vieilles de notre pays".

VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 26 NOVEMBRE 1924 NUMERO 35



Après quarante ans d'expérience, j'ai une foi plus profonde et plus forte que jamais dans la conservation des Acadiens, des Canadiens français catholiques et des Franco-Américains.

Henri BOURASSA.

LA LIBERTÉ

La prétention étroite, intolérante, ignorante — qu'un homme ne peut pas être un bon citoyen britannique s'il ne parle pas l'anglais — me porte sur les nerfs.

Professeur W.-F. OSBORNE.

LA VISITE DE M. HENRI BOURASSA

La semaine que M. Henri Bourassa vient de passer au milieu de nous nous a été d'un puissant réconfort et elle sera féconde en résultats pratiques. Nul n'était plus apte à envisager notre situation actuelle au regard du passé et à nous donner des conseils utiles; il l'a fait avec une franchise dont nous lui savons gré et toute l'autorité qui s'attache à son nom.

On peut dire que le prestige du directeur du *Devoir* a crû dans la mesure où son rôle purement politique est passé au second plan. Aujourd'hui il ne nous apparaît plus que comme le chef incontesté du mouvement national et un apôtre ardent du réveil des énergies catholiques et françaises au Canada. Au sortir de sa conférence de Saint-Boniface, plusieurs disaient: "*Nous avons assisté à un sermon de laïque*". L'appréciation était juste — et flatteuse — en dépit du peu de faveur dont jouissent habituellement les sermons hors de l'église.

La doctrine si éloquemment exposée par M. Bourassa trouvait chez ses auditeurs un terrain bien préparé à recevoir cette semence de salut. Lorsque, remémorant les impressions peu réconfortantes de sa jeunesse, il disait: "*A mesure que ma foi diminuait dans les partis, ma foi grandissait dans la Providence de Dieu qui, nous ayant gardés pendant trois siècles, ne devait pas nous abandonner pourvu que nous fissions ce qu'il faut pour y répondre*", aucun de nous ne pouvait douter de la sincérité et surtout du caractère raisonnable de cet acte de foi: n'avons-nous pas tous plus ou moins suivi le même chemin?

* * *

On dit que M. Bourassa a opéré plusieurs conversions pendant son bref séjour à Saint-Boniface et à Winnipeg, ce qui ne surprendra personne; mais les vieux convertis eux-mêmes ont besoin de réchauffer de temps en temps leurs convictions. Il nous a été bienfaisant d'entendre un apôtre laïque nous rappeler certaines vérités fondamentales de la vie nationale, religieuse et sociale: la valeur des forces morales et intellectuelles; la grandeur de la vertu d'humilité; la nécessité souveraine, pour les Canadiens français, de sauvegarder par dessus tout l'unité de l'Eglise et d'être les témoins du Christ.

A titre d'"*observateur sympathique et attentif qui, de loin, a suivi nos luttes, l'évolution de nos procédés*", M. Bourassa nous a assuré que notre "*situation est bien meilleure, plus forte et mieux ordonnée qu'il y a trente ans*". Il a tenu à préciser en affirmant que nous avons su "*gagner dans le domaine des faits ce que nous avions perdu dans le domaine des lois écrites*" et nous a félicités d'avoir su "*extirper de nos questions vitales le virus de la petite politique*".

Rien n'était plus agréable pour les Canadiens français du Manitoba que d'entendre exprimer dans des formules si heureuses un état de choses qu'ils avaient déjà pu constater eux-mêmes. De ce témoignage sincère d'un ami véritable ils ne tireront ni vanité ni confiance excessive, mais un précieux motif de persévérance et d'encouragement. Ils feront également leur profit des conseils sages et expérimentés qui leur ont été donnés pour poursuivre "*une résistance pleine de dignité, sans forfanterie, sans violence*".

Ces conseils étaient empreints d'une modération et d'un souci des réalités qui semblent avoir impressionné plus d'un auditeur, surtout parmi ceux qui l'ont approché dans de petites réunions intimes. M. Bourassa n'était peut-être pas assez connu dans l'Ouest, jusqu'ici, sous son véritable jour. C'est un peu sa faute, il ne nous a pas visités assez fréquemment et — mais ceci n'est pas sa faute — quelques-uns des nôtres, sans songer à mal, lui ont joué le mauvais tour de se réclamer trop bruyamment de lui.

* * *

M. Bourassa n'a pas parlé seulement devant ses compatriotes du Manitoba; ses auditeurs anglais ont même été beaucoup plus nombreux dans les deux conférences qu'il a données à Winnipeg. On sait que la supériorité du directeur du *Devoir* comme orateur s'affirme dans les deux langues avec le même bonheur. Grâce à sa maîtrise incomparable de l'anglais et à la force persuasive de son éloquence, la doctrine de M. Bourassa pénètre peu à peu dans les milieux anglo-saxons. Exposée par lui avec la clarté et l'accent de sincérité qui lui sont propres, la thèse du nationalisme canadien devient acceptable à un bon nombre d'esprits droits. Il en est de même pour la question des relations impériales, sur laquelle les divergences s'atténuent et l'on est bien près, semble-t-il, de trouver un terrain d'entente.

M. Bourassa n'a pas manqué de défendre la cause du Canada français, de la langue française, de l'école française devant son auditoire anglo-canadien de Winnipeg et il a remporté son succès habituel. Dans un domaine où il y a tant de préjugés à combattre, tant d'obstacles à renverser, on ne peut espérer un revirement bien rapide de l'opinion publique. Cependant on s'aperçoit, à certains indices, qu'un bon nombre d'esprits s'ouvrent à la lumière et qu'un travail de pénétration s'accomplit. Des manifestations comme celles qui viennent d'avoir lieu portent nécessairement leurs fruits. Ce ne peut être en vain que quinze cents personnes entendent, dans la métropole de l'Ouest, un Canadien français de la trempe de M. Bourassa et applaudissent longuement la déclaration de sir John MacDonald proclamant le caractère officiel du français à l'égal de l'anglais. Ce ne peut être en vain qu'un homme comme le professeur Osborne fait cette profession de foi catégorique et spontanée: "*La prétention étroite, intolérante, ignorante — qu'un homme ne peut pas être un bon citoyen britannique s'il ne parle pas l'anglais — me tombe sur les nerfs. Toutes choses égales d'ailleurs, celui qui parle deux langues, le français et l'anglais, est supérieur à celui qui n'en parle qu'une.*"

Donatien FREMONT.

De-ci de-là

On va reviser le programme des écoles du Manitoba

A la suite d'une résolution du bureau des aviseurs du département de l'instruction publique, un comité spécial sera nommé, avec la sanction du gouvernement provincial, pour reviser le cours d'études des écoles élémentaires et secondaires du Manitoba.

Le comité se composera de quinze membres. Y seront représentés: le bureau des aviseurs du département, le Collège d'Agriculture, l'Université du Manitoba et l'Association des Commissaires d'école.

Depuis quelque temps plusieurs des membres du bureau des aviseurs estiment que le programme des écoles publiques est trop chargé et que quelques-uns des sujets les plus importants se trouvent négligés.

La Semaine Sociale de 1925

Montréal — La réunion annuelle de la Commission générale des Semaines Sociales, a eu lieu à Montréal, le lundi 10 novembre. On y a préparé le programme de la Semaine de 1925 dont le sujet est la "Justice".

Les membres de la Commission générale, hors de la province de Québec, sont: l'hon. sénateur Belcourt, Ottawa; le R. P. R. Villeneuve, O.M.I., Ottawa; M. le Dr F.-A. Richard, Moncton; M. Noël Bernier, Saint-Boniface; le R. P. Auclair, O.M.I., Prince-Albert.

Les élus de langue française aux Etats-Unis

L'élément franco-américain a remporté de jolies victoires aux récentes élections, dans la Nouvelle-Angleterre.

Dans le Rhode Island, M. Aram-J. Pothier a été élu gouverneur; M. Adbéric Archambault a été élu sénateur, et M. Adélard Soucy a été réélu maire de Woonsocket pour la quatrième fois.

Dans le Connecticut, M. Urgèle La France, de Central Village, a été élu sénateur.

Dans le New Hampshire, M. Arthur-N. Moreau a été élu conseiller du gouverneur.

Voici maintenant la liste complète des Franco-Américains élus dans le Massachusetts:

Membre du collège électoral, M. Télesphore Leboeuf, avocat de Webster.

Sénateur, M. Alfred-N. Bessette, de New Bedford.

Représentants: M. Oscar-N. Dionne, de New Bedford; M. Chauncey Pépin, de Salem, réélu; M. Henri Achin, de Lowell, réélu; M. Alfred-N. Labrecque, de Quincy; M. Thomas-H. Bilodeau, de Boston, réélu; M. Louis-N.-M. Deschênes, de Fitchburg, réélu.

Un appel en faveur des missions indiennes

Saint-Boniface, Man.,
le 20 novembre 1924.

Chers lecteurs,

J'arrive d'une visite aux réserves indiennes. En passant à Saint-Philippe (ancien Fort Pelly de la Cie de la Baie d'Hudson), l'agent du gouvernement en charge de ces réserves est venu me trouver. C'est le Major MacConnell. "Je veux, me dit-il, attirer votre attention sur la situation très précaire où se trouvent nos Indiens. Leur récolte est pratiquement toute gelée et inacceptable sur le marché. C'est la misère noire, car nous ne sommes plus au temps où la chasse et la pêche faisaient vivre nos Indiens."

Beaucoup d'enfants ne pourront pas fréquenter l'école cet hiver, faute d'habits pour se préserver du froid. Dans beaucoup d'autres de nos missions, les besoins, sans être aussi pressants, sont bien réels et il y a des cas de misère à tirer les larmes des yeux.

C'est ce qui me pousse à faire un appel à nos familles catholiques pour qu'elles nous envoient le linge, les habits, couvertures, chaussures, livres, etc., et., qui seraient pour elles hors d'usage et dont elles peuvent disposer.

Souvenons-nous que la charité est la grande marque des enfants de Dieu; que ce que nous faisons au prochain, c'est à Dieu même que nous le faisons. Je souhaite qu'au dernier jugement chacun de vous puisse entendre cette consolante parole: "J'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai été nu et vous m'avez couvert."

Même sur la terre la plus douce joie est de pouvoir donner.

On peut nous faire parvenir directement les offrandes à l'"Ami du Foyer", Saint-Boniface, Man., ou les adresser au bureau du journal.

UN MISSIONNAIRE O.M.I.

COLONISATION A DOMICILE

Depuis les excursions des moissonneurs, on vous a pas parlé de colonisation; ce n'était pas le temps, et nous n'avions pas le temps. Passe pour cette fois. Maintenant que les travaux des champs sont finis, que les soirées se font plus longues au coin du feu, que les conditions du marché sont meilleures, qu'un optimisme de bon aloi court dans la campagne, un peu partout, il semble de notre devoir de prêtre-colonisateur de reprendre contact avec les lecteurs du journal pour leur faire la visite annuelle, prendre et recevoir les informations nécessaires, donner quelques avis et conseils à mettre en pratique dans la saison prochaine.

C'est pourquoi chaque semaine, dans le petit coin du journal, vous viendrez rendre visite à celui qui, seul, ne peut rien faire, mais qui avec votre coopération peut amener dans nos plaines de l'Ouest des centaines, et par la suite, des milliers des nôtres qui ont besoin de changer de place pour leur plus grand bien, celui de leurs nombreuses familles qu'ils ne peuvent établir là où ils sont présentement. Cela peut vous paraître un peu fort, des centaines de mille? Oui, ami lecteur, l'expérience du passé est là comme garant de l'avenir.

Mais comment cela? Si c'est une trouvaille, parfait! Hâtons-nous de la mettre en pratique... Si c'est un vieux plan, pourquoi ne l'a-t-on pas suivi et de très près pour obtenir des résultats, surtout depuis quelques années, où, semble-t-il, la colonisation agonisait!...

Ce plan, cette méthode, ce genre d'organisation, si vous voulez de ce mot, c'est ce que je me suis déjà permis d'appeler "la colonisation à domicile", c'est celle qui a été prêchée et pratiquée depuis des années et qui a réussi partout où d'autres organisations savamment conduites et puissamment aidées ont échoué misérablement.

C'est donc de cette "colonisation à domicile" qu'il sera question spécialement et uniquement dans les articles qui suivront, articles que vous vous donnerez la peine de lire jusqu'au bout, dussiez-vous vous y prendre en deux et trois fois? Promesse vous est faite qu'ils ne seront pas longs, surtout si l'on considère l'importance des sujets traités. La question en jeu est notre survivance dans cette partie du pays, survivance qui ne pourra se faire que par la colonisation et la "colonisation à domicile".

Merci d'avance au journal et à son rédacteur de la généreuse hospitalité mise à la disposition de la cause nationale et religieuse dans cette partie du pays.

J.-A. NORMANDEAU,
Prêtre-colonisateur.

Le parti fermier ontarien devient le parti progressiste

Toronto — Afin de lancer une campagne pour obtenir l'appui de toutes les classes, le parti fermier vient de changer son nom en parti progressiste. L'ancien premier ministre Drury a été élu président de la nouvelle organisation.

En acceptant la présidence de la nouvelle organisation, M. Drury a dit que cette convention progressiste sera un événement d'une valeur historique parce qu'elle enlèvera des partis le stigmate de la lutte et de la législation de classe. Il a dit être plus intéressé à obtenir des réformes dans l'intérêt de la communauté que dans le succès futur d'un parti quelconque.

Cette convention avait réuni plus de trois cents délégués de toutes les parties de la province. Toronto était le seul centre purement urbain représenté.

Les "Grain Growers"

L'"Union Grain Growers Ltd.", la grande organisation coopérative de l'Ouest, vient de présenter un rapport excellent pour l'exercice clos le 31 août 1924.

Les profits bruts, comprenant les profits sur le grain, l'emmagasinage, la manipulation, le bétail, les dividendes sur placements, etc., se sont totalisés à $3,291,594 au lieu de $2,766,700 l'année précédente. Les profits nets, sujets à l'impôt du gouvernement, et reportés au bilan, sont de $552,433 au lieu de $532,172 pour l'année précédente.

PARIS — Le prix de la farine a encore augmenté de 52 à 54 francs le quintal. Si le prix du blé étranger ne baisse pas, il faudra avant peu augmenter le prix d'un autre sou par kilo.

LISBONNE — Le cabinet Gaspard a démissionné mercredi, à la suite d'un rejet par le gouvernement d'une motion de vote de confiance.

ECHOS D'EUROPE

Une crise anglo-égyptienne

Le Caire — Sir Lee-Stack, gouverneur général du Soudan, sirdar de l'armée égyptienne, a été assassiné au Caire. Le gouvernement anglais a exigé des réparations immédiates qui ont été accordées mais le cabinet égyptien a démissionné et la situation demeure grave.

Un nouveau chancelier d'Autriche

Vienne — Le Dr Rudolph Ramek, de Salzburg, ancien ministre de l'intérieur, a accepté le poste de chancelier en remplacement de Mgr Seipel. Ce dernier a annoncé qu'il a décidé de ne pas tenter de former un nouveau cabinet.

Morgan prêtera cent millions de dollars à la France

Paris — Le Sénat et la Chambre ont adopté un projet de loi autorisant un emprunt de cent millions de dollars qui sera fait à la France par les intérêts financiers américains ayant à leur tête J.P. Morgan et Cie. Le projet de loi a été adopté à la Chambre par 535 voix contre 29. Au Sénat, le vote a été unanime.

C'est une provocation aux catholiques de France, dit M. Millerand

Paris — M. Millerand, ex-président de la République, a prononcé à l'Union Chrétienne de Jeunes Gens un discours intitulé "La France Unie". C'est le premier discours qu'il prononce depuis la création de son nouveau parti, et il a saisi cette occasion pour esquisser son programme et critiquer celui des titulaires actuels.

Après avoir fait l'éloge du président Wilson, M. Millerand a loué le rôle de la Société des nations, qui, dit-il, "a justifié sa raison d'être par les résultats obtenus". Cependant, déclara-t-il, telle qu'elle est actuellement constituée, la S.D.N. ne saurait justifier, de la part de la France, une réduction de ses moyens de défense.

M. Millerand a préconisé la réorganisation du système gouvernemental, dans le but de donner à l'autorité une place convenable, dans les limites légales. Sa critique de l'administration actuelle porta principalement sur la reconnaissance des Soviets et la suppression de l'ambassade de France auprès du Vatican.

Il déclara qu'il était incapable de comprendre les raisons qui avaient provoqué la reconnaissance des Soviets. C'est, dit-il, "donner un encouragement moral à des hommes qui, depuis des années, n'ont cessé de provoquer la révolte dans notre armée, notre marine et parmi les travailleurs." Quant à la suppression de l'ambassade auprès du Vatican, il la considère comme "une provocation aux catholiques de France". "Allons-nous avoir, dit-il, une nouvelle ère de disputes religieuses? Six années se sont écoulées depuis la victoire, et voilà l'avenir qu'on offre à notre pays! Je ne puis le croire. Nos morts ne le permettront pas."

L'amnistie pour Caillaux et Malvy

Paris — Par un vote de 176 contre 104, le sénat français a voté l'amnistie en faveur de Joseph Caillaux, l'ancien président du conseil, qui fut trouvé coupable, en 1918, de tentative pour restreindre la campagne contre l'Allemagne.

La chambre des députés avait adopté cette loi d'amnistie en juillet dernier.

Par un vote de 195 contre 62, le sénat a aussi adopté une loi d'amnistie en faveur de Louis Malvy, l'ancien ministre de l'intérieur, qui fut trouvé coupable d'avoir communiqué avec l'ennemi pendant la guerre.

M. Poincaré se défend

Paris — M. Raymond Poincaré a répondu à ceux qui l'accusaient d'être partiellement responsable de la guerre. Par l'entremise de l'Agence Havas, il rend publiques des lettres de Jules Cambon, de Stephen Pichon et d'Emile Daeschner dans lesquelles ces derniers répudient entièrement les conversations que l'"Oeuvre" leur attribuait avec Georges Louis. Ces conversations sont supposées être reproduites du journal personnel de ce dernier. M. Poincaré doute même de l'authenticité de ce journal.

Georges Louis, qui est mort depuis quelques années, était ambassadeur français en Russie. Il avait été rappelé en 1913, alors que M. Poincaré était président de la république. D'après ce qu'a publié l'"Oeuvre", M. Jules Cambon aurait dit à Louis que M. Poincaré était responsable, en partie, de la guerre. M. Pichon aurait dit à M. Maurice Paléologue que M. Poincaré aurait toujours conseillé à la Russie de ne pas accepter de compromis.

Pour faire transporter Jean Jaurès au Panthéon

Paris — La chambre des députés a voté aujourd'hui sans débat 650,000 francs pour les frais de la cérémonie qui marquera le transport, le 23 novembre, des restes mortels de Jean Jaurès au Panthéon. Jaurès, chef socialiste, en juillet 1924, fut assassiné à la veille du déclanchement de la guerre mondiale.

Clemenceau n'a pas provoqué Lloyd George en duel

Paris — M. Georges Clemenceau a eu dernièrement un mot piquant au sujet de l'incident survenu entre lui et M. Lloyd George, lors de la conférence de la paix à Paris, incident que M. H. Wickham Steed rapporte dans son dernier ouvrage, et qu'il dit être allé jusqu'à un échange de coups entre les deux hommes d'Etat et à un défi au premier minsitre britannique de la part du "Tigre".

"Tout ce que je peux dire, a déclaré M. Clemenceau à ce sujet, c'est que les membres de la conférence de la paix ont eu fréquemment des discussions chaudes et animées, mais les choses n'ont jamais été jusque là. Je suis surpris et étonné que Steed ait écrit cela. Je le connais depuis des années.

"Mais vous savez, ajouta l'ancien premier ministre, en toussant légèrement, son état d'esprit est plutôt agité. J'ai entendu dire qu'il était allé à Genève lors de la dernière assemblée de la Ligue des Nations. Les hommes d'Etat mondiaux, vous savez, peuvent se rencontrer les uns les autres dans toutes les autres villes du monde entier et finir par s'entendre parfaitement, mais à Genève, ils commencent immédiatement à ne pas être d'accord.

"Je vous le répète, termina M. Clemenceau, je ne sais comment une telle histoire a pu prendre naissance."

M. Lloyd George, de son côté, a démenti le récit de Steed.

Russie et Etats-Unis

Paris — Le gouvernement américain a conservé vis-à-vis de la Russie une attitude des plus dignes et des plus correctes", a déclaré M. Basile Maklakof, ambassadeur de Russie en France, pour l'ancien régime, en quittant les locaux de l'ambassade, où il doit être remplacé par le représentant du gouvernement soviétique, qui vient d'être reconnu par la France.

"Les Etats-Unis, dit-il, ont refusé de profiter de l'impuissance dans laquelle se trouve actuellement la Russie, parce qu'ils considèrent que des marchés qui ne sont pas absolument satisfaisants sont de mauvais marchés."

M. Maklakof ajoute que le gouvernement travailliste anglais et le gouvernement français ont reconnu les Soviets parce qu'ils croient pouvoir conclure avec "l'administration radicale et impuissante de la Russie actuelle" des traités avantageux et obtenir des concessions. Mais il ajoute que c'est un point de vue faux, car les Soviets ne sont pas en mesure de remplir leurs promesses.

MARION, Ohio — Mme Harding, veuve du président Harding, est morte. Elle était âgée de 64 ans.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 28 novembre 1874

Importante assemblée, de délégués des différentes paroisses du Manitoba tenue à Saint-Boniface le 22 novembre, sous la présidence de l'hon. M. Girard. On s'engage à faire signer une pétition au gouverneur général pour l'élargissement de M. Lépine et l'on vote des remerciements à MM. Royal et Chapleau, défenseurs des prisonniers politiques. On demande aux électeurs d'exiger des candidats aux prochaines élections qu'ils signent l'engagement formel de travailler au maintien de l'acte actuel des écoles et de la langue française et de tous les privilèges garantis par l'acte du Manitoba.

* * *

M. A. Lépine supporte toujours avec courage le poids de la captivité. Durant les premiers jours de sa détention il portait les fers, mais depuis lors, il est parfaitement libre dans sa cellule et dans une autre pièce voisine et beaucoup mieux traité, grâce à ses amis. Tous les jours il reçoit la visite du R. P. Lacombe et voit aussi très souvent les membres de sa famille.

TRIBUNE LIBRE

A Mme Houde, présidente de la Ligue des Institutrices Catholiques du Manitoba

Madame,

Je viens de lire la belle lettre que vous adressez à toutes les institutrices du Manitoba, et dans laquelle vous avez un mot si encourageant et si gracieux pour les Normaliennes.

Vous voulez bien les appeler "la fleur et l'espoir du corps enseignant". A elles vous daignez promettre un peu plus de votre coeur, de votre dévouement. Comment ne pas être touché de tant de délicatesse, et comment ne pas répondre à votre: "Je suis tout à vous!" par un: "Nous sommes toutes à vous!", chère et très aimée présidente.

Mon coeur vous donnerait plutôt le nom de mère... car c'est bien ce que vous êtes pour nous! Je le sens! Je le devine!

Pour ma part, je suis fière de vous avoir à la tête de notre Ligue. Et je sais bien que beaucoup de "jeunes", comme moi, seront heureuses, très heureuses de saisir la main que vous leur tendez avec tant d'affection, pour apprendre à devenir, comme vous, de bonnes institutrices, capables de se dévouer, de travailler et de souffrir.

C'est dans ces sentiments, chère Mme la Présidente, que je vous prie d'agréer toute ma reconnaissance pour l'affection de votre coeur, à laquelle je réponds par l'affection de tout le mien, bien respectueuse et bien confiante.

UNE NORMALIENNE.

Réponse à Mme Houde, présidente de la Ligue des Institutrices Catholiques du Manitoba

Madame,

Dans le dernier numéro de la Liberté, j'ai lu votre lettre si pleine de sentiments nobles. Votre Ligue a pour but, dites-vous, de faire de toutes nos institutrices des aides dévouées aux directions de Nosseigneurs les Evêques, les auxiliaires discrètes des curés et les mamans spirituelles de nos milliers d'enfants de notre province. Que Dieu vous bénisse et vous soutienne dans cette entreprise si belle!

Il serait vraiment regrettable que quelques-unes de nos institutrices hésitassent à se joindre à votre élite. Ce serait malheureux pour les enfants de nos paroisses. En tout cas, s'il me faut l'an prochain épurer, je le ferai, car je ne veux pour ma paroisse que des institutrices d'élite.

J'avais eu un peu de chagrin que votre Ligue ait été fondée à Winnipeg, je l'aurais aimée à Saint-Boniface; mais je ne veux être ni mesquin ni étroit d'esprit. Je vous encouragerai quand même. C'est l'oeuvre du Bon Dieu, cela me suffit. Peu m'importe que ce soit en Chine ou au Canada.

L'autre jour, je me suis rencontré avec un bon groupe de confrères et nous parlions de votre Ligue. Ces confrères se sont déclarés ravis de cette entreprise. Un malin a même ajouté que les institutrices, en fondant leur Ligue, se sont montrées plus chrétiennes et plus avisées que nous; elles sont allées droit au but à atteindre. Nous n'avions pas pensé à cela.

Vous aurez peut-être des difficultés et des oppositions. Je vous les souhaite. L'oeuvre du Bon Dieu est fondée sur les contradictions. Le diable n'a jamais de misère à faire son ouvrage, tout le monde lui aide. Quelqu'un a dit que si Notre-Seigneur n'avait pas trouvé parmi les Juifs de bourreaux pour se faire crucifier, il en aurait bien trouvé ailleurs.

Avant votre lettre, Madame, j'avais déjà lu le "Bulletin" de la Ligue; je l'ai beaucoup aimé, il n'est pas fait à coups de ciseaux. Il faut que cette revue devienne mensuelle. Ce doit être le manque d'argent qui vous en empêche. Je comprends, je tâcherai de vous aider. En attendant, je vous envoie les noms de quelques amis de l'Est et de l'Ouest; je paye moi-même leur abonnement. Je vous en enverrai d'autres.

Puis, comme je n'aimerais pas à recevoir votre "Bulletin" par charité, j'ajoute cinq piastres pour mon propre abonnement. J'en ferai autant chaque année, jusqu'à ce que votre publication devienne mensuelle. Alors je vous donnerai dix piastres.

Que voulez-vous, je me rattrapperai bien en faisant quelques sorties d'auto de moins.

Ce matin, j'ai dit la messe pour que la Ligue se développe et pour que toutes nos bonnes institutrices fassent partie de l'élite. Vous demandez des prières et des prières. Vous avez bien raison. C'est là le seul moyen de convertir ou de se débarrasser de certaines têtes de linottes et de certaines galopeuses qui affligent nos paroisses et gaspillent l'enfance. Je prierai avec vous.

UN CURE.

LES COURS PEDAGOGIQUES DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

(Suite)

Leçon pratique d'histoire sainte

Le cours de M. l'abbé Sabourin a été suivi d'une classe d'application faite par une religieuse des SS. NN. de Jésus et de Marie portant sur l'histoire sainte. La conférencière expose sa manière de procéder méthodiquement. Elle raconte sous forme d'histoires les faits les plus remarquables et les enchaîne selon un ordre logique; puis elle fait tirer les leçons pratiques par les enfants, en se servant d'un tableau synoptique, et les enfants redisent ce qu'on leur a dit et au moyen de gravures se fixent le tout dans la mémoire.

Sous forme de dialogue les élèves dramatisèrent le récit de Moïse sauvé des eaux. En terminant les enfants interrogent leur institutrice. Pour clore cette leçon d'application — qui était aussi une belle leçon de diction — les enfants dansèrent une ronde enfantine en chantant une chanson: "Il n'y a qu'un Dieu", ceci pour prouver qu'on peut instruire les petits même par le jeu — un jeu biblique et français.

Etude des tempéraments

Le R. P. Péalapra, O.M.I., est le conférencier suivant; il nous donnera une étude sur les divers tempéraments.

Le conférencier donne d'abord les principes qui lui serviront de base. La physiologie, dit-il, considère le composé humain; d'abord l'âme et ses facultés (intelligence et volonté) puis le corps et ses sens (vue, toucher, goût, odorat) et le corps avec sa composition organique: l'ossature, les nerfs, le sang, les humeurs).

La psychologie considère "le travail humain": les opérations de l'âme, soit prises dans son abstrait — et nous avons la vie intellectuelle et morale — ou dans son concret — et le conférencier nous parle des relations du composé humain, les rapports de l'âme avec le corps, comment l'âme en dépend non d'une manière nécessaire bien que d'une manière infaillible.

La pathologie considère "l'action du corps": la santé corporelle provenant du fonctionnement normal des organes; la maladie et la mort provenant de leur mauvais fonctionnement. Le conférencier montre alors comment le mauvais fonctionnement des organes peut avoir des effets moraux et affecter l'âme dans ses opérations d'une manière diverse. C'est de là que vient le fait des tempéraments.

Le Rév. Père nous donne ensuite leur classification; les tempéraments seront, selon les éléments qui prédominent chez les individus:

Système nerveux: tempérament nerveux; système bilieux: tempérament bilieux; système sanguin: tempérament sanguin; système lymphatique: tempérament lymphatique.

Les nerveux

Dispositions corporelles: Maigreur et petitesse; peau sèche; veines saillantes; cheveux noirs ou tirant sur le noir; regard vif; démarche rapide, grande agitation de paroles et de mouvement; extrême sensibilité ou impressionnabilité. Dispositions spirituelles. Intelligence, mémoire et imagination. Au point de vue moral, leur impressionnabilité les rend mobiles, inconstants, excessifs dans leurs affections, plaisirs, travaux.

Ils ont de grandes qualités d'esprit et de coeur et sont capables de beaucoup de bien, comme ils sont susceptibles de beaucoup de mal. Ils forment l'immense majorité des humains et se rencontrent surtout chez la jeunesse ou dans la maturité. On devra tenir compte de leur caractère pour la formation de leur esprit ou de leur volonté. Ils ont besoin d'être soutenus, encouragés dans la recherche de la vérité; il faudra donc éviter ce qui pourrait trop les fatiguer, tenir compte de leurs crises nerveuses et les soutenir par l'attrait du beau et du noble. Leur volonté demande à être formée avec douceur et patience et une certaine fermeté, avec une surveillance plus vigilante, sans les aigrir par la sévérité mais plutôt les enthousiasmer et leur apprendre à gouverner leur sensibilité.

Les bilieux

Visage plutôt pâle ou jaune; taille moyenne et forte; yeux vifs, cheveux noirs et forts, démarche grave, ton de voix et langage parfois rude; grande activité et calme; intelligence profonde, jugement, imagination, mémoire; irascibles, ambitieux, constants, dominateurs. De très grandes qualités et de terribles défauts; des hommes de bien ou des fléaux.

Leur nombre est restreint, sauf peut-être dans les pays chauds; on les rencontre plutôt dans l'âge mur. L'éducateur devra diriger leur ardeur de peur qu'ils ne s'égarent en dehors des sujets de la classe. Il faudra les tourner vers le bien de bonne heure, leur en montrant la beauté. Leur donner des habitudes d'ordre et de vertu en leur faisant corriger leur caractère; user de douceur pour les gagner et les pousser au bien.

Les sanguins

Abondance de sang et de vie; visage rose, yeux clairs, cheveux blonds ou châtains; corps bien développé. Imagination riante, mémoire souple; intelligence facile et prompte, mais sans profondeur et superficielle.

L'amour du plaisir domine chez eux; la persévérance manque; colère prompte mais courte, changeants dans leurs affections et leurs sentiments. Beaucoup de bon. Ces caractères peuvent être portés au bien mais la persévérance leur fait défaut. Ce sont des sensuels auxquels il ne faut pas trop demander; ce ne sera que par une bonté persévérante qu'on pourra leur donner des habitudes d'ordre, de méthode, de suite, d'esprit de sacrifice. Viser à leur donner la persévérance et l'énergie.

Les lymphatiques

Corpulents, visage plein et pâle; lenteur; yeux bleus, cheveux blonds, sommeil facile. Rien de brillant; endormis, insensibles; patients, amis du repos, bienveillants. Sans grands vices ni vertus éminentes, mais bons citoyens et les plus heureux des hommes. Caractère fréquent chez les enfants et chez les vieillards, avec mélange de mélancolie. Il faut les stimuler et réveiller leur activité par des jeux en récréation, leur émulation en classe. Il faudra beaucoup de patience en les poussant. Ce sont des placides qu'on ne peut rendre actifs; user plutôt de patience que de force; l'oisiveté leur est funeste.

On ajoute à ces grandes classifications celle des tempéraments dérivés: le tempérament mélancolique ou forme de bilieux et le tempérament athlétique ou forme de sanguin.

Les causes déterminantes des tempéraments sont: (a) le naturel, l'hérédité, l'atavisme; (b) l'acquis résultant de la vie personnelle, de la volonté que l'on a exercée, de l'éducation que l'on a reçue; de l'âge et de ses passions diverses; du milieu où l'on se trouve; du travail, de la profession, etc.; de l'état de vie: mariage, célibat, etc.; de la maladie ou de la santé, de la nourriture, du climat.

Le conférencier fait remarquer la rareté du type absolu. Nous avons tous un peu de tout, avec prédominance occasionnelle de l'un ou de l'autre.

Distinctions à faire

Il y a des distinctions à faire entre:

(a) Le tempérament: état physiologique, système prédominant (nerveux, sanguin, etc.).

(b) La constitution ou complexion, c'est-à-dire charpente, état de santé.

(c) Le caractère, dispositions foncières de l'âme. Le caractère est déterminé ou influencé par le tempérament: caractère gai, entêté, etc.

(d) La mentalité, dispositions foncières de l'esprit dans sa manière de voir et d'apprécier les choses: mentalité catholique, française, anglaise, etc. La mentalité est déterminée par certains facteurs naturels et perfectionnés par l'éducation, l'enseignement, etc. Le tempérament influe beaucoup sur le degré de l'intelligence et sur la qualité de l'intelligence ou mentalité.

Le conférencier termine en disant combien l'étude des tempéraments est nécessaire en pédagogie et qu'il faut chercher à classifier ses élèves selon leurs tempéraments et se servir de cette classification pour les former, chercher ce qui domine en eux. Un peu de sens pratique guidé par l'expérience rendra service. La meilleure école de formation est l'Eglise, faiseuse de grands hommes et de saints. Le R. Père finit en disant que pour former les caractères à la vertu, il faut en avoir soi-même.

Vie spirituelle

La journée de dimanche s'est ouverte par le Saint Sacrifice célébré par S. G. Mgr Béliveau, qui a assisté à toutes les séances sans exception. Le R. P. Bourque a prêché et a insisté sur la nécessité de la vie spirituelle dans le corps enseignant. Ce fut un exposé plein de doctrine et d'onction.

A dix heures M. l'abbé Sabourin a donné sa seconde conférence que pour des raisons d'ordre pratique nous avons analysée en même temps que la première.

Culture de la piété

M. l'abbé L. Primeau a ensuite donné un travail sur la culture de la piété chez les enfants. Le conférencier cite au début Guibert qui rappelle si bien l'importance de la formation religieuse chez l'enfant. Cette formation dépasse toutes les autres et le reste est ordonné à cette fin. La vie de l'âme chez l'enfant ne saurait être négligée; or la piété c'est comme la respiration de l'âme.

Le maître devra être lui-même pénétré de l'amour de la piété s'il veut l'inspirer à ses élèves. L'instituteur, laissé à lui-même dans les campagnes, aura surtout besoin de raviver sa foi, n'ayant pas les avantages religieux de ceux qui sont consacrés à Dieu et vivent en communauté. L'enfant doit savoir ce que c'est que la piété; il doit aimer la piété et devra mettre en pratique par des actes répétés ce qu'on lui aura appris. Voilà, selon le conférencier, la véritable culture de la piété. On fera connaître la piété à l'enfant d'une manière concrète à l'aide de l'image, comme fait la mère quand elle montre à son petit l'image du crucifix.

En passant, le conférencier rappelle aux maîtres leur devoir d'avoir des crucifix dans les écoles et de les montrer à leurs élèves en leur en expliquant le sens. Le maître pourra se servir d'exemples, de petites histoires, d'anecdotes pour aviver la piété, même en dehors des heures de catéchisme, car il ne faut pas séparer l'enseignement religieux de l'enseignement profane d'une manière radicale.

Comment, maintenant, mettre en pratique la connaissance acquise par les moyens cités plus haut? Le conférencier suggère trois moyens: la prière, les offices de l'Eglise, les sacrements.

La prière — Les maîtres auront soin de la faire faire au début et à la fin des classes, pour en montrer la valeur et habituer l'enfant à s'en servir, à certains moments. Par exemple, à l'époque des concours ou des examens, on recommandera aux enfants de prier davantage; puis l'instituteur poussera son dévouement jusqu'à s'enquérir si la prière se fait à la maison par les enfants et leur donner ainsi l'habitude de la prière.

Les offices — L'enfant doit savoir qu'il y a des offices auxquels il est tenu d'assister.

Les sacrements — Ils sont le grand moyen de régénération. Pie X a recommandé la communion fréquente; dans la ville c'est plus facile, mais même dans les campagnes l'on s'efforcera de mettre en pratique les avis du Saint-Père par la communion au moins mensuelle. Pie X disait que si le monde était pour être sauvé, il le serait par les sacrements.

Le conférencier insiste, en terminant, sur la beauté du rôle des éducateurs.

Classe pratique de catéchisme

La conférence de M. l'abbé Primeau est bientôt suivie d'une classe pratique sur le catéchisme faite par une Soeur Oblate; classe captivante où la religieuse montre sa méthode d'enseignement, expliquant la lettre du catéchisme, puis faisant répéter aux enfants et la lettre et l'explication.

La classe terminée, un professeur amorce une question bien intéressante: cela va bien, dit-il, de faire une pareille classe quand on a des enfants tous d'un seul et même grade... mais comment faire quand on a des enfants de divers grades... quand les petits de six ans sont mêlés aux garçonnets de 12 et 13 ans? C'est la question que se posent sans doute plusieurs instituteurs de la campagne. La discussion s'engage; plusieurs racontent leurs expériences et une des expériences semble bien pratique. Une demoiselle a divisé sa semaine d'enseignement religieux de la façon suivante: Lundi, histoire sainte; mardi, mercredi et jeudi, lettre du catéchisme; vendredi, les explications. Ces dernières naturellement sont plus à la portée des plus vieux. Cette méthode a été très salutaire et a donné de magnifiques résultats, mais c'était aussi dû à la coopération des parents qui faisaient réciter le catéchisme à la maison.

Mgr l'Archevêque cite le cas d'un curé qui annonçait en chaire les leçons de catéchisme que les enfants devaient apprendre à la maison, et c'était l'endroit où les enfants savaient le mieux — de tout le diocèse — leur catéchisme. D'autres suggèrent le système de moniteurs selon lequel les plus vieux élèves enseignent la lettre aux plus jeunes et l'apprennent en même temps. Monseigneur rappelle que tout l'enseignement doit être imprégné de religion et non seulement la demi-heure de catéchisme.

M. Henri Lacerte

M. Lacerte, le dévoué président de l'Association d'Education, prend ensuite la parole pour remercier les divers conférenciers et pour demander plus que jamais la coopération du corps enseignant; cela est essentiel. L'Association va de l'avant; le dernier concours l'a prouvé, nous sommes en voie de progrès; 24 écoles nouvelles se sont inscrites au concours. Le nombre des concurrents est passé de 613 en 1923 à 1,240 en 1924; ce n'est pas encore la perfection, mais nous avons l'espérance d'y arriver. L'Exécutif a aussi décidé de donner en deux séries les résultats du concours: l'une, des élèves des classes où une maîtresse n'a pas plus de deux grades; l'autre, des élèves de classes où la maîtresse a plus de deux grades. Chaque série aura ses prix particuliers.

S. G. Mgr Béliveau

Mgr l'Archevêque remercie l'Association de la nouvelle initiative qu'elle vient de prendre dans la lutte entreprise pour soutenir notre idéal. L'Association a franchi les premiers pas, elle a duré, malgré ce qu'en prétendaient les prophètes de malheur. Elle a quitté les terrains de la spéculation et son action est toute pratique. Quelques-uns trouvent parfois son action gênante, mais tant pis. Monseigneur demande au personnel enseignant de se tenir en contact avec l'Association. Nous avons fait un nouveau pas. Il y a des difficultés, c'est vrai — elles étaient prévues — tout de même Monseigneur insiste pour que l'on se rende aux cours. Il n'y a plus de maîtres et d'élèves, mais des compagnons de labeur, des hommes de la même profession. Le concours de tous est nécessaire et il n'y a pas de raisons générales de s'excuser. Sa Grandeur termine par un rapprochement touchant puisé dans la liturgie du jour où il est parlé de la Jérusalem céleste, de l'Eglise vivante et spirituelle formée des âmes des fidèles. Nos petits enfants appartiennent à cette Eglise et sont les pierres vivantes de cette Jérusalem; sauvons leurs âmes par une éducation chrétienne.

Distribution des prix

Dimanche soir a eu lieu, pour tout terminer, le couronnement des lauréats du dernier concours (cercle paroissial) sous la présidence de M. Raymond. M. Lacerte a fait un très spirituel discours, répétant au bénéfice du public ce qu'il avait dit l'après-midi et faisant un nouvel appel à l'union. M. le président de l'Association a montré comment l'Association d'Education était née du désir des parents de voir donner à leurs enfants une éducation véritablement française et catholique et que c'était donc des parents que l'Association tenait son mandat. L'Association a deux grands buts actuels: donner à tous les petits Canadiens français du Manitoba un programme d'études selon leur tempérament de Français et de catholiques et organiser des concours français dans toutes les écoles... ce dernier afin de voir comment le premier but est atteint.

M. le président résume ensuite les points saillants du dernier concours, puis on distribue les récompenses et le théâtre se couvre des petites demoiselles qui ont bien mérité de la patrie et de petits messieurs — bien qu'en nombre moindre — aussi valeureux et méritants. Mgr Jubinville a félicité les uns et les autres.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

La discussion sur l'adresse se poursuit sans hâte

Régina — La discussion sur le discours du trône a été reprise mardi et la séance a été consacrée à une foule de sujets.

Le troisième parti

M. George Spence, député libéral de Notukeu, s'en prend au troisième parti politique qui vient de naître dans la province. Il le croit de "nature hybride, incapable de reproduction et appelé à disparaître rapidement".

M. Thomas-E. Gamble (Bengough) se félicite que M. Dunning n'ait pas l'intention d'abandonner le gouvernement provincial pour accepter un mandat à Ottawa. Au sujet de la question des liqueurs, il dit que le peuple a parlé et qu'il se ferait un devoir et un plaisir de soutenir la législation que la Chambre jugera appropriée. M. Gamble espère que le ministre de l'agriculture aura quelque chose à dire au sujet de la classification du blé. Du blé classé No 1 l'année dernière aurait été classé No 4 quand il a été soumis de nouveau cette année.

Les lignes d'embranchement

M. George Cockburn (Redberry) déclare qu'il est temps que la Chambre dise énergiquement ce qu'elle pense de la façon dont le Sénat a traité la Saskatchewan dans l'affaire des lignes d'embranchement.

L'hon. Dr J.-M. Uhrich, ministre de la santé, nie les rumeurs qu'on a fait circuler dans la circonscription de Redberry d'après lesquelles il aurait déclaré publiquement que M. George Cockburn est opposé à la construction des lignes d'embranchement.

Chaude discussion

Mercredi, continuation de la discussion sur l'adresse. P.-L. Hyde (Maple Creek) traite Harris Turner, chef de l'opposition, de "Moïse moderne qui veut conduire ses partisans dans une terre où coulent le lait et le miel". Il s'en prend également au Dr Anderson, chef du parti conservateur, et au Dr Patrick, de Yorkton, ancien conservateur, qui vient de prendre la direction du nouveau parti de réforme provincial.

M. Turner déclare qu'il n'y a aucune entente, ni verbale ni écrite, entre le parti progressiste provincial et le parti conservateur de la province. La discussion devient assez chaude à un moment donné et le président demande à M. Harris de retirer une allusion blessante à l'adresse du chef de l'opposition.

Un parti communiste?

Jeudi, A. Hermanson (Canora) révèle à la Chambre qu'il existe un autre parti politique dans la Saskatchewan, le parti communiste. Malcolm Bruce, un ancien citoyen de Régina, a assisté au congrès de l'Internationale rouge à Moscou et depuis son retour il a réussi à former un club communiste dans l'un des villages de la circonscription de Canora.

Le "Pool" et la politique

L'hon. J.-S. Gardiner, ministre de la voirie, se demande si le "Wheat Pool" est entré dans la politique, en dépit des avertissements que lui a donnés à sa naissance Aaron Sapiro. Il produit une lettre qui lui a été adressée comme signataire d'un contrat, dans laquelle on lui demande d'autoriser le payement de $2 par la Coopérative pour un abonnement au "Western Producer", hebdomadaire dont le directeur est Harris Turner, chef de l'opposition. Il reproche à ce journal de défendre uniquement le point de vue de l'opposition.

M. Turner déclare que son journal est sous le contrôle d'un bureau de direction composé en majorité de membres de l'association des "Grain Growers".

M. le Dr Laurent Roy sera candidat à la mairie de Régina

Régina — Aux élections municipales qui approchent, M. le Dr Laurent Roy, notre distingué compatriote, posera sa candidature à la mairie de Régina. La capitale de la Saskatchewan a été choisie pour y tenir, l'an prochain, le congrès médical du Canada; et l'occasion est belle d'avoir à la tête de la ville un médecin de renom, lorsque les membres de cette docte association nous feront l'honneur de leur congrès.

ARMAGH — Son Eminence le cardinal Michel Logue, archevêque d'Armagh et primat de toute l'Irlande, est décédé subitement à sa résidence mercredi matin.

ROME — Le gouvernement polonais a notifié le Vatican qu'il élevait son représentant auprès du Saint-Siège au rang d'ambassadeur.

L'ORGANISATION CONSERVATRICE

On forme à Toronto l'association libérale-conservatrice — M. Meighen président honoraire

Toronto — L'Association libérale-conservatrice du Canada a été formée au cours d'une conférence des représentants des organisations provinciales conservatrices de toutes les provinces du Dominion, moins le Nouveau-Brunswick, qui s'étaient rassemblées ici sur l'invitation des conservateurs de l'Ontario. M. Meighen, chef de l'opposition à Ottawa, a été élu président honoraire et accepté avec enthousiasme comme chef du parti.

M. J.-R. McNicoll, de Toronto, a été élu président actif, M. J.-A. Lamarre, de Montréal, secrétaire, et l'hon. M. Robert Rogers, de Winnipeg, trésorier.

Dix-huit vice présidents comprenant une femme et un homme de chaque province ont été nommés. Les associations provinciales vont maintenant être invitées à nommer les membres du comité exécutif qui devra travailler de concert avec le comité général à l'organisation du parti.

Dans Québec

M. Lamarre a parlé avec enthousiasme des conditions qui règnent dans Québec et des chances de plus grands succès à l'avenir pour la cause conservatrice.

Au cours du déjeuner M. Arthur Meighen a pris la parole et montré les progrès accomplis dans la province de Québec par le parti conservateur. "Des gens, dit-il, sont sous l'impression que l'étendard conservateur flotte très bas dans Québec, mais tel n'est pas le cas. Il est vrai que les libéraux y forment un bloc solide, mais il est vrai aussi que dans n'importe quel comté de cette province un véritable artisan conservateur trouve des amis aussi sincères que dans le reste du Canada. Les adeptes du parti sont loyaux et ils livrent un beau combat. Ils luttent courageusement contre les difficultés. Il est aussi vrai que vous trouvez dans Québec plusieurs des meilleurs et des plus énergiques conservateurs. Le travail qu'ils accomplissent va avoir sa récompense au temps voulu, et s'ils ne gagnent pas à cette élection, ce sera à la prochaine, car les gens commencent par milliers à voir la vérité."

A cette conférence, le Manitoba était représenté par le major F.-G. Taylor, la Saskatchewan par le Dr J.-T.-M. Anderson et l'Alberta par l'hon. M. W.-J. Blair.

DANS L'OMBRE DE MES JOURS

Par Jacques des Gachons

(Suite)

— Lucien, lui dis-je, j'aurais voulu vivre un peu plus longtemps de notre vie de garnison. Il me semble que nous prenons nos vacances trop tôt...

— Vous auriez désiré qu'on vous appelât: madame la colonelle, madame la générale...

— Non, ce n'est pas cela, pas tout à fait cela, quoique j'eussé été fière d'être la femme d'un colonel, d'un général, je l'avoue. Mais ce qui m'aurait plu, c'est cette vie active de femme d'officier de haut grade: organiser des réceptions, des fêtes, créer, entretenir des oeuvres, aider autour de moi, autour de nous, de pauvres gens à mieux vivre..., changer de ville, de contrée et tout recommencer. Tout recommencer! Ce doit être délicieux. Avez-vous lu la *Vie de sainte Thérèse?* Je ne veux pas me comparer à cette femme extraordinaire, mais c'est pour mieux me faire comprendre. Sainte Thérèse était toujours par monts et par vaux, sa vie se passa à "faire des fondations", à créer des monastères, à organiser des communautés... Nos missionnaires d'Asie, d'Afrique ont aujourd'hui des existences analogues. Ils ne se contentent pas d'un petit cercle de chrétiens. Dès qu'ils sentent que le mouvement est suffisamment imprimé pour durer, ils courent ailleurs. Il me semble que ma vie, de garnison en garnison, aurait pu ressembler à ces vies admirables.

— Vous auriez voulu évangéliser nos troupes?

— Vous faites semblant de ne pas me comprendre... Vous riez et vous avez raison... Puisque ce qui aurait pu être n'est pas, puisque nous avons préféré un autre genre de vie... J'avais fait un rêve... Je me suis éveillée, n'en parlons plus.... Mais parlons de vous, mon cher Lucien, que comptez-vous faire?

— Ce que je compte faire? Mais... rien, c'est-à-dire simplement mener une vie saine, dehors le plus souvent, ne faire de mal à personne, du bien même lorsque ce sera possible, et ne pas vous rendre trop malheureuse... Du reste, comment ne seriez-vous pas heureuse, chez vous, à l'endroit même où vous avez eu les rêves dont vous parlez? Cependant, je travaillerai encore à votre bonheur, qui sera le mien. Est-ce que le programme vous agrée?

— Certes! répondis-je, déjà contente de mon petit succès.

Lucien s'était levé, prêt à sortir fumer sa pipe dehors comme il e navait pris l'habitude.

— Me voici, ajouta-t-il, devenu un simple hobereau, c'est-à-dire un petit gentilhomme campagnard, pas assez riche pour donner de l'envie aux richards de la ville, mais assez a son aise, cependant, pour ne pas être obligé d'aller tuer, pour vivre, le lièvre du voisin.

Le ton dégagé de mon mari m'intrigua tout à coup. J'eus une sorte de soupçon et je lui demandai:

— Vous n'avez rencontré personne de connaissance à Valençay?

— Si, Palard. Nous avons même fait aux *Princes d'Espagne une* excellente partie de billard. Il était furieux: je l'ai battu à plate couture.

Lorsque mon mari eut formé la porte derrière lui, je poussai un long soupir. Mon "petit succès" gisait tout dégonflé, grotesque... Palard réapparaissait, Palard, le meilleur ami de mon mari, Palard mon mauvais génie! Et je me demandai tout de suite quelle ligne de conduite je devais adopter à son sujet. Mon mari me quittait brusquement comme s'il comptait sur ma méditation. Ce n'était guère sa manière. Mais enfin il me procurait le loisir de prendre une décision.

Convenait-il que j'attirasse dans ma demeure, sans plus tarder, celui par qui ma vie était brisée ou bien valait-il mieux que je travaillasse à l'en éloigner? Je fus lâche, — car il faut toujours se prononcer, — je louvoyai, j'eus peur des conséquences de l'une ou l'autre résolution, je reculai devant les responsabilités.

Bref, je prononçai l'"advienne que pourra", si piteux lorsqu'il n'est pas précédé du "fais ce que dois". Je ne fis pas ce que je devais faire. J'attendis dans une défensive hargneuse.

Et sais-tu ce qu'il advint? Mon mari devina très bien ma muette hostilité, et comme il désirait très sincèrement ma tranquillité, il vit son camarade hors de chez nous, le plus souvent qu'il lui fut possible et sans m'en parler, puisque celui qui faisait sa joie me déplaisait tant.

Une fois prise cette non-résolution, je m'y cramponnai. Comme on est fidèle à ses erreurs! Tout me disait que je m'étais engagée dans une mauvaise voie et je continuai d'y avancer comme à la poursuite d'un pire destin.

Ne m'imite jamais, ma chère enfant; aie le courage de rebrousser chemin. Il t'en coûtera un petit froissement d'orgueil, mais tu recevras vite ta récompense.

Comme je te l'ai dit au commencement de ces cahiers, je n'ai pas dessein de te raconter ma vie au jour le jour, ni de me faire passer pour plus infortunée que je ne l'ai jamais été. "Comment ne seriez-vous pas heureuse chez vous?" m'avait dit Lucien. C'était fort bien pensé. Il est certain que Charrière était le baume le plus efficace qui pût être appliqué sur la plaie de ma désillusion.

Puisque c'est à toi que Charrière reviendra, tu comprendras un jour qu'il est bien difficile de se laisser complètement accabler par le sort au milieu de ce beau domaine. Amuse-toi donc à en raconter l'histoire... pour tes petits-enfants (tu en auras à ton tour). Il n'est pas interdit d'avoir de la reconnaissance envers les ancêtres qui nous ont préparé un beau nid au milieu des bois et des champs fertiles. Tu trouveras tous les éléments de cette étude aux lettres A et B du grand cartonnier à droite de la cheminée de la Bibliothèque.

La ferme de Charrière existait déjà au commencement du dix-septième siècle, mais le château date de Louis XV. Ce n'est que depuis ce temps aussi que les Charrière commencent de faire figure dans le monde.

Ils n'ont pas tous, ni toujours, habité le château. Plusieurs vécurent surtout à Paris, mais aucun ne fut complètement infidèle à nos forêts, celui-ci pour en tirer profit, cet autre pour en accroître l'étendue.

Outre celles qui sont encadrées et qui sont exposées dans l'escalier, il y a toute une série de gravures dans un carton, toujours aux mêmes lettres; on voit d'abord un corps de bâtiment carré, sorte de salle de repos, de halte de chasse. Au premier plan, une petite meute et un piqueur servent de commentaire suffisant. Puis, deux ailes sont ajoutées, la cour se dessine en jardin à la française. Plus tard, il y a un pigeonnier, isolé, vers la droite. Quelques années après, le pigeonnier est relié au château par une longue aile. C'est notre galerie. La Révolution brûle le pigeonnier et tout un trésor de tableaux, d'ouvrages précieux et les collections d'histoire naturelle de l'abbé Charrière, un de nos grands-oncles. Nous approchons des temps modernes. Sous Charles X on refait et on surélève le corps central du bâtiment, on agrandit les pièces de réception.

Mais, il y a mieux à écrire que cette énumération.

Lis les lettres de nos aïeux, pénètre-toi de ton sujet; fais revivre ceux qui ne sont plus, qu'on les voie faisant apporter les matériaux pour la construction qu'ils méditent; glane des anecdotes, il y en a de délicieuses. Celle-ci, entre vingt:

C'était pendant la Terreur. Un gamin du bourg, gras et rouge, les doigts en forme de massue, rencontre un petit Charrière, le petit Raymond qui devait mourir jeune et qui était déjà souffreteux:

— Pourquoi as-tu un château, mauvais insecte et pourquoi n'ai-je qu'une chaumière? dit le vilain.

Le petit homme, sans peur, tire le mauvais drôle par la manche:

— Viens voir.

Lorsqu'ils furent arrivés près du bois, Raymond s'arrêta et ramassa un gland:

— Je ne suis pas gros, mais je suis le fils du chêne. Toi, tiens, te voilà.

Et du doigt il montra une énorme citrouille dont le ventre luisait au soleil.

L'autre ne savait pas s'il devait rire ou se fâcher. Le brave petit Raymond de Charrière hocha la tête et dit en manière de moralité:

— Je ne dédaigne pas le potiron, mais rien ne m'empêchera d'être un chêne, demain, si Dieu le veut.

Sers-toi aussi des portraits qui nous restent. Beaucoup ont été brûlés. De quelques-uns, on a découpé, par dérision, les têtes, qu'importe. Ne détruis jamais ce portrait d'une Charrière du temps de Louis XVI dont nous ne connaissons plus que la robe à paniers et le geste de ses deux mains. L'une fait l'aumône en se cachant presque, comme si elle voulait seulement serrer les doigts qui se tendent vers elle. L'autre main tient un bouquet de fleurs des champs qu'elle offre, on dirait, au printemps qui renaît autour d'elle, à moins que ce ne soit au Maître des saisons lui-même.

Cette Charrière n'a plus de visage. Tant mieux. Donnons-lui tour à tour les traits de chacune de nous. Appliquons-nous à mériter d'offrir de l'or aux pauvres et des fleurs à Dieu.

Il n'a plus de Charrière, me diras-tu. Qu'importe encore cela! Leur sang généreux coule dans nos veines. C'est le sort des filles de changer de nom, c'est leur devoir de ne pas changer d'âme, de garder un coeur pur et un front qui peut se dresser en face de ceux de leur race. Nous sommes des roses hybrides; conservons notre parfum au fond de notre calice vermeil.

Aime Charrière.

(*A suivre*)

Page Féminine

Mauvais et bon caractère

Notre caractère est notre signe particulier, notre marque distinctive; il est fait de l'ensemble de nos qualités et de nos défauts; il détermine notre valeur.

Mais si une épithète quelconque accompagne ce mot caractère, il perd immédiatement son sens large. Nous disons: un caractère énergique ou faible, un bon ou un mauvais caractère, un... mais au fait, laissons nos lecteurs chercher autour d'eux des épithètes gracieuses et... autres... il n'y a que l'embarras du choix.

Parlons aujourd'hui du mauvais et du bon caractère. On s'accommode trop aisément du proverbe: "Mauvais caractère mais bon coeur": on saute légèrement sur la première partie, on accentue la deuxième et tout est dit: on continue, le coeur léger, à faire souffrir les autres!

Mais oui, le mauvais caractère sème la souffrance autour de lui. Et d'abord, de quoi est-il fait, ce mauvais caractère? Est-il toujours taillé sur le même modèle?... Non...

Voici un pointilleux à l'excès... Prenez garde à vos paroles, mesurez-les bien, il va s'irriter, se fâcher contre vous. Voici un grincheux... attention! Si vous louez, il va blâmer; si vous blâmez, il va louer... Voici le fantasque... il y a une heure, vous l'avez quitté enchanté de lui et de vous... Vous le retrouvez la mine sombre, le regard fuyant, la parole dure. — Que s'est-il passé? Vous cherchez ce que vous avez à vous reprocher: — mais rien vraiment, — le vent a tourné, l'humeur aussi...

Le mauvais caractère est fait de mille nuances aussi fâcheuses les unes que les autres pour la tranquillité de la famille et le repos de la société.

Il faut même plaindre la famille dont un des membres est affligé d'un caractère détestable: elle vit sur le qui-vive; à chaque instant elle craint les mines grises, les reproches, l'explosion...

Qui a ce méchant défaut dans la famille? Cela varie... C'est le père? Alors, c'est grave... la pauvre maman et les enfants sont trop souvent malmenés!... C'est la mère?.. Alors, c'est plus grave encore, parce qu'elle est l'âme de la maison et y joue le principal rôle. Le mari, fatigué par le travail et les soucis, est excédé chez lui; les enfants ne sont pas élevés comme ils devraient l'être; les domestiques ne sont pas traités avec assez de justice.

Mais si c'est un des enfants qui a mauvais caractère, très mauvais caractère?... C'est fâcheux, certes, mais plus réparable. Parents, corrigez cet enfant, et le plus vite possible, pour son bien et pour le vôtre.

Le jeune arbre prend facilement la direction que lui indique son tuteur.

Et puis, corrigez-vous aussi, bons parents, si... inutile d'achever!... L'exemple est contagieux, en bien comme en mal. Un peu de volonté et de bonne volonté, surtout pour chasser la susceptibilité, l'humeur capricieuse, etc...: alors plus de mauvais caractères... rien que des bons coeurs!...

Je n'ai rien à dire sur le bon caractère, sinon qu'il est tout le contraire du mauvais: il accepte volontiers les contretemps, les contrariétés, les bourrasques des autres; il essaie de tourner les difficultés; il ne se plante pas droit devant vous pour vous faire accepter sa manière de voir. Il sème un peu de paix et de bonheur autour de lui en calmant les choses et les gens au lieu de les irriter.

UNE MERE.

LES DIX COMMANDEMENTS DE LA FEMME

1.—Tu ne dois pas provoquer la première querelle; mais si elle est inévitable, soutiens-la bravement: sortir victorieuse de la première querelle t'élèvera pour l'avenir dans l'esprit de ton mari.

2.—Tu ne dois pas oublier que tu as épousé un homme et pas un demi-dieu. Pardonne-lui donc ses faiblesses.

3.—Tu ne dois pas toujours parler argent à ton mari. Au contraire, tâche d'économiser sur ce qu'il te donne.

4.—Si tu crois ton mari sans coeur, souviens-toi qu'il a un estomac. Par de bons petits repas bien préparés et gentiment servis, tu parviendras à la fin à toucher son coeur.

5.—De temps en temps, laisse-lui le dernier mot. Il en sera content et cela ne te fera pas de mal.

6.—Tu liras des journaux et revues, non pas ce qui concerne simplement les faits divers et les scandales. Ton mari sera agréablement surpris de voir qu'il peut causer science et même politique avec sa femme.

7.—Tu ne dois jamais être rude ni agressive dans les disputes que tu pourrais avoir avec ton mari. Tu dois toujours le considérer comme ton supérieur.

8.—De temps en temps, admets que ton mari en sait plus long que toi, que somme toute, tu n'es pas infaillible.

9.—Si ton mari est un homme intelligent et impeccable (?) sois son amie. S'il ne l'est pas, sois à la fois son amie et son conseiller.

10.—Tu dois toujours avoir le plus grand respect pour les parents de ton mari, surtout pour sa mère. Souviens-toi qu'elle l'a soigné et aimé bien longtemps avant toi.

Carmen SYLVA.

"Conseillères municipales"

En vertu d'un nouveau statut municipal, trois femmes siègent, depuis le 23 octobre, à l'hôtel de ville de Madrid. Mais il y a plus, toujours en Espagne: la commune de Talladel, dans la province de Lérida, a un Conseil municipal entièrement composé de femmes et c'est une femme qui remplit les fonctions de maire.

"Avocates"

"Il y a autant d'avocats que de causes", s'écriait autrefois Balzac. Que dirait-il de nos jours où les femmes elles-mêmes exercent cette profession libérale?

Pour s'inscrire au barreau et y mener une carrière, sinon brillante, du moins convenable, il faut pourtant remplir des conditions qui ne sont pas dans la nature de toutes les femmes. D'abord, avoir une bonne santé, être capable de logique dans le raisonnement, de méthode dans le travail, de ténacité dans l'effort, se sentir assez forte pour demeurer maîtresse de sa sensibilité, et, par surcroît, si l'on possède du talent, avoir des ressources suffisantes pour attendre les honoraires pendant quelques années.

Ces conditions assez dures n'ont pas effrayé certaines audacieuses dont le nombre s'accroît de plus en plus; le barreau français, qui comptait deux avocates en 1900, est riche de deux cents femmes aujourd'hui.

Un livre écrit avec le pied

Il vient de paraître à Saint-Paul, dans le Minnesota, un livre vraiment extraordinaire. C'est un volume de cent pages signé par Mlle Epkie Grady Virtue. Ce qui distingue cet ouvrage, c'est qu'il a été écrit avec le... pied. En effet, Mlle Virtue, frappée, dès son jeune âge le plus tendre, de méningite cérébro-spinale, perdit l'usage de ses deux mains, tout en conservant intactes toutes ses facultés intellectuelles. Elle chercha donc, étant tout enfant, à remédier à l'absence de ses mains en se servant de son pied droit pour écrire. Tout l'ouvrage cité plus haut a été écrit de cette façon peu banale, et trois fois elle récrivit le manuscrit jusqu'à ce qu'elle en fût satisfaite.

On n'étonnera personne en entendant qu'après ce tour de force, maintenant que ses efforts ont été couronnés de succès et que le volume a paru, elle éprouve un mélange de satisfaction et de fierté. Qui sait, cet ouvrage écrit par le pied vaut peut-être tout autant qu'une foule de volumes écrits avec la main.

Ainsi, à la Chambre, les députés votent avec la main et on croirait souvent qu'ils ont pensé avec leurs pieds.

Le coeur d'une femme c'est en même temps son ami et son ennemi. — A. Houssaye.

RECETTES

Jambon rôti

Plongez dans une marmite d'eau bouillante un jambon préalablement dessalé dix à douze heures dans de l'eau fraîche. Après cinq minutes de grande ébullition, modérez la dite ébullition durant une petite demi-heure. Retirez le jambon de l'eau. Enlevez adroitement et rapidement la couenne sans endommager la graisse. Poivrez légèrement et entourez le jambon avec des feuilles de papier d'office beurré; ficelez et mettez à rôtir. Rôtissez une heure et quart en surveillant attentivement la cuisson. Retirez ensuite, enlevez le papier, parez le jambon, placez sur le gril et dans le plat bien nettoyé pour que nulle parcelle de papier ne se pose sur le jambon que, durant un quart d'heure, vous faites dorer au four en l'arrosant de Madère et de consommé bouillis ensemble. Servez avec le jus dégraissé dans la saucière. Ce jambon est également bon chaud ou froid. On peut l'accompagner d'un plat de chicorée à la crème.

PETITS CONSEILS

Les robinets fuient?

Faire fondre séparément du suif et de la gomme (parties égales). Faire le mélange en ajoutant une troisième partie de graphite pulvérisée.

Lorsque vous voudrez arranger un robinet, vous ferez légèrement chauffer la composition, puis enduirez le tour du robinet qui ne fuira plus.

Les lampes à pétrole suintent?

Nettoyez l'intérieur à l'eau de potasse, ou mieux avec du lait de chaux, puis rincez à l'eau pure et laissez bien sécher. Faites un mélange, à poids égaux, de glycérine et de colle forte liquide. Introduisez ce mélange dans la lampe et imprégnez tout l'intérieur en penchant la lampe dans tous les sens. Versez ensuite l'excès de liquide, maintenez la lampe renversée sur deux morceaux de bois pour qu'elle s'égoutte, et attendez, pour mettre du pétrole, que l'intérieur soit bien séché.

L'EVANGILE

Premier dimanche de l'Avent

(S. Luc. XXI, 25-33)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Il y aura des prodiges dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles; sur la terre, les peuples seront dans la consternation par le trouble que causera le bruit de la mer et des flots; les hommes sécheront de frayeur, dans l'attente des maux dont le monde sera menacé; car les vertus des cieux seront ébranlées. Alors ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté. Or, quand ces choses commenceront à arriver, levez la tête et regardez, parce que votre délivrance approche. Il leur proposa ensuite cette comparaison: Considérez le figuier et les autres arbres: lorsque leurs premières feuilles paraissent, vous jugez que l'été n'est pas éloigné. Ainsi, lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le règne de Dieu est proche. Je vous dis en vérité que cette génération ne finira point que tout cela ne soit accompli. Le ciel et la terre passeront; mais mes paroles ne passeront point.

Calendrier de la semaine

Jeudi 27 novembre — Médaille miraculeuse.

Vendredi 28 — S. Grégoire III.

Samedi 29 — S. Saturnin.

Dimanche 30 — Premier dimanche de l'Avent.

Lundi 1er décembre — S. André.

Mardi 2 — S. Bibiane.

Mercredi 3 — S. François-Xavier.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

GRAVELBOURG

CHRONIQUE DU COLLEGE

Fêtes imposantes

Jeudi le 11 décembre prochain, des fêtes imposantes auront lieu au collège pour célébrer le treizième anniversaire de la consécration épiscopale de S. G. Mgr O.-E. Mathieu et l'inauguration de l'aile nouvelle du Collège. Plusieurs évêques et un grand nombre de prêtres sont attendus pour la circonstance. Des personnalités éminentes du monde laïque ont aussi promis d'être présentes. Tous les membres du clergé sont respectueusement invités à ces fêtes et nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous nos compatriotes.

Tribut de gratitude

Le Rév. Frère De Byl, O.M.I., architecte du nouvel édifice du collège et surveillant des travaux de construction pour le compte des RR. PP. Oblats, nous a quittés mercredi le 19 novembre, après un séjour d'environ cinq mois à Gravelbourg. A l'occasion de son départ, le personnel dirigeant a donné une soirée intime en son honneur comme tribut de gratitude pour l'excellent travail qu'il a accompli au bénéfice de notre oeuvre.

Voyage d'étude

Le R. P. G. Salomon, O.M.I., est actuellement en voyage à l'Université d'Ottawa, la capitale fédérale, pour s'enquérir, dans l'intérêt de notre collège, des méthodes les plus modernes et les plus perfectionnées d'études commerciales.

Nouveau collaborateur

Le Rév. Frère Georges-Marie Martin, O.M.I., est arrivé au collège samedi, le 15 novembre, pour faire partie du corps professoral de l'institution.

HOEY

Le bazar pour venir en aide à la paroisse de Saint-Louis et Hoey est terminé. Il a été un véritble succès. La somme recueillie a dépassé même l'espoir de M. le Curé. Près de $1,100 furent le résultat de deux soirées.

Une petite comédie fut jouée le premier soir, 16 courant, par M. et Mlle McLeod, Mlle C. Salvail, de Saint-Louis, et Mme Motut, de Hoey. La pièce avait pour titre "Ne pas s'inquiéter du lendemain". Elle a été bien applaudie. Le second soir, vu la grande quantité d'objets encore à vendre, nous avons eu seulement quelques déclamations et chansons. On nous avait dit qu'il n'était pas nécessaire d'avoir de candidates à un bazar, pourtant, nous croyons que sans l'excellent travail de Miles Agnès Bremner et Alice Benoît, le bazar aurait rapporté beaucoup moins.

Le plus intéressant de la dernière soirée fut la vente des paniers des deux candidates, qui rapporta la jolie somme de $112. Mlle Benoît, de Hoey, a été la gagnante du premier prix, mais à une petite majorité d'argent, ce qui prouve que nos deux candidates furent en faveur l'une et l'autre auprès des paroissiens durant toute la durée du concours.

• • •

Nous apprenons avec plaisir que M. Rosaire Gagné, récemment nommé inspecteur d'école, vient d'obtenir le district de Rosthern comme inspectorat. Le département d'instruction publique, en le nommant à cette place, lui donne une des régions où les écoles françaises sont les mieux groupées dans la province; à peu près trente cinq écoles bilingues seront sous sa juridiction.

• • •

Deux jeunes gens de la place, R. Neefs et E. Lunan, sont les heureux gagnants de la coupe offerte par le C.P.R. pour l'élevage des porcs à bacon. Ce concours a eu lieu à Saskatoon. Les jeunes gens sont maintenant à Toronto aux frais du Canadien National pour assister à un autre concours interprovincial. Nous faisons des souhaits pour qu'ils nous reviennent encore gagnants.

MONTREAL. — L'église de Sainte-Gertrude, dans la partie nord de Montréal, a été détruite complètement, avec les saintes espèces et les vases sacrés, à la suite d'une explosion de la fournaise.

Sanctuaire de la Bse Thérèse de l'Enfant-Jésus WAKAW, SASK.

On nous écrit:

Montréal, le 29 octobre 1924.

Ci-inclus un chèque de $15 pour le sanctuaire de la Petite Thérèse. Tout va si bien maintenant que nous sommes certains qu'elle nous protège.

Claire DESY.

Somerset, Man., le 7 nov. 1924.

Veuillez accepter cette petite somme de $25 pour le sanctuaire de la Petite Thérèse pour faveur obtenue par son intercession.

M. JUBINVILLE.

Gravelbourg, Sask., le 26 oct. 1924.

Je vous envoie sous pli un billet de $5 pour le sanctuaire de la Bienheureuse Soeur Thérèse.

A. HUEL.

Hoey, Sask., le 8 octobre 1924.

Ci-inclus ce chèque pour le sanctuaire de la Petite Thérèse pour faveur obtenue.

M. LEGAULT.

Morinville, Alta, le 11 nov. 1924.

Ci-inclus ce montant pour le sanctuaire de la chère petite Soeur Thérèse. Nous lui sommes reconnaissants pour une faveur obtenue.

Mme J. DESCHENES.

Gravelbourg, Sask., le 16 sept. 1924.

Un petit garçon malade, qui a perdu l'usage de ses jambes, se recommande à la Petite Thérèse. Je vous envoie cette petite offrande. J'ai entendu parler de tant de faveurs et de miracles obtenus par l'intercession de la petite Soeur que je promets, si elle me guérit, de faire un pèlerinage à son sanctuaire et d'y déposer une obole.

A. G.

Owen Sound, Ont., le 22 oct. 1924.

Quelques amis vous envoient, par mon entremise, cette petite somme pour la construction du sanctuaire de Soeur Thérèse.

M. C. BRIDGEWATER.

Nous accusons réception d'une belle statue de la Bienheureuse, don d'un de ses serviteurs.

Voici une nouvelle occasion d'aider efficacement à la construction du sanctuaire. Comme nous n'avons besoin que d'un petit montant pour finir le sous-sol du sanctuaire et que les banques prêtent difficilement de tels montants à brève échéance, nous demandons à nos amis de nous procurer ces emprunts, soit par eux-mêmes, soit par leurs connaissances. Ecrivez-nous et nous vous donnerons des renseignements.

Adresser toute correspondance ainsi: M. l'abbé Narcisse Burrell, Sanctuaire de la Petite Thérèse, Wakaw, Sask.

MANITOBA

ST-FRANCOIS-XAVIER

Le concours de charité organisé vers la fin d'août dernier, au profit de notre église, prenait fin dimanche soir le 16 novembre. Nous nous empressons, tel qu'entendu, d'en publier le résultat.

Les gagnants de ce concours sont:

No 5444, M. l'abbé S. Morin, curé de Sainte-Clotilde de Châteauguay, P. Q.

No 5370, M. Edmond McCaughan, Saint-François-Xavier.

No 1954, M. N. Deslauriers, 1395, rue Wellington, Verdun, P. Q.

No 3037, Mme E. Daneault, Saint-François-Xavier.

No 4729, M. Louis Mallette, 214, rue Saint-Philippe, Montréal.

No 2608, M. J.-P. Lavallée, Saint-François-Xavier.

No 5947, Mme Théophile Boyer, Aubry de Châteauguay.

No 5444, Mlle T. Richer, 636, rue Furby, Winnipeg.

No 2558, M. H. Bouvier, Saint-François-Xavier.

No 2223, M. Gustave Daigneault, St-François-Xavier.

Et maintenant, la récompense promise "au plus méritant du concours", a été gagnée par Mlle Ernestine Moisseau, avec le beau résultat de $133.50.

Nous adressons notre meilleur merci aux bienfaiteurs insignes qui ont daigné nous aider de leur précieux appui dans l'occasion. Aussi bien, notre vive reconnaissance aux paroissiens qui ont bien voulu donner les prix offerts dans notre concours.

A nos zélatrices et zélateurs, nos félicitations et notre profonde reconnaissance pour leur beau dévouement et leur fructueux travail en faveur de notre cause.

Tout s'est terminé par une soirée aussi intéressante qu'agréable, laquelle a ajouté encore beaucoup au succès de notre concours.

Une fois de plus, cordial merci à tous ceux qui nous ont honorés de leur encouragement.

SAINT-LEON

La perception de l'Association d'Education a été faite par notre comité local et envoyée à l'Exécutif avec les noms des donateurs; et dimanche dernier, notre R. P. Curé, au nom de l'Association, a distribué à l'église, après la messe, les prix et les diplômes décernés aux enfants de nos écoles, au concours de la langue française.

• • •

L'après-midi du même jour, malgré une forte tempête de neige survenue inopinément, nous avons eu le plaisir d'entendre M. l'abbé Normandeau, prêtre colonisateur. Dans une conférence improvisée et pleine de verve, l'orateur nous rappela les devoirs de tout bon Canadien français, par rapport à la colonisation et à la culture du sol, et nous recommanda de rester attachés à nos terres, qui seront toujours la meilleure et la plus sûre source de richesse, de prospérité et de bonheur. Le conférencier recommanda pour cela de cultiver et de "renchausser" le patriotisme.

M. l'abbé Moreau, desservant de Somerset, qui accompagnait M. l'abbé Normandeau, voulut bien lui aussi adresser de sages paroles à l'assemblée, des paroles d'expérience, pour mettre en garde contre les attraits et les appels qui peuvent venir des Etats-Unis. Là le Canadien français n'a reçu aucune mission de la divine Providence; il s'y perd dans le grand amalgame américain, quand il ne risque pas d'y trouver la misère.

• • •

Nos Pères ont eu cette semaine la visite du R. P. Morice, O.M.I. Revenu il y a un peu plus d'une semaine d'un voyage de quelques mois qu'il fit en France et en Hollande, où il a dû assister à un congrès de savants tenu à la Haye, le Rév. Père a voulu, avant de continuer son voyage vers l'Ouest, apporter à nos Pères ses marques de sympathie et quelques nouvelles intéressantes de son heureux séjour en France.

• • •

La maladie a éprouvé particulièrement une des familles de la paroisse. Mme Colbe, qui souffrait depuis de longues années de rhumatismes qui lui enlevaient le service de ses jambes et la clouaient sur une chaise, s'est trouvée subitement beaucoup plus mal. Toutes les sympathies vont à cette dame qui fut toujours si bonne chrétienne et si édifiante dans son épreuve, et à son excellent mari, modèle de travail et d'endurance, qui, malgré ses 70 ans, faisait seul tout le ménage et le train de la maison.

• • •

Deux mariages nouveaux viennent de créer deux nouvelles familles dans notre paroisse. M. Arthur Gareau s'est uni aux pieds des autels à Mlle Albertine Labossière, et M. Raymond Leblanc a épousé Mlle Marie Louise Payette. Aux jeunes mariés nos voeux de prospérité et de bonheur.

La désillusion fait la solitude du coeur. — G. Flaubert.

SAINTE-AMELIE

Les élèves de l'école Saint-Paul ont donné leur séance dimanche soir dernier avec grand succès. Malgré le mauvais temps, il y a eu une grosse assistance. Comme les acteurs et actrices sont encore tout jeunes et novices dans la profession théâtrale, on a cru bon de ne charger que 10 sous d'entrée. Ils ont tout de même, à ce prix, réalisé la jolie somme de $23, recette nette. Et de ce montant, nos enfants, sur l'assentiment de leurs parents, ont envoyé $10 à l'orphelinat Saint-Joseph de Winnipeg. Voilà une bonne oeuvre pour des enfants et un exemple digne d'imitation.

• • •

On dit qu'il n'y a pas d'argent dans le pays. Il s'en trouve un peu quand même. Il y a eu, dimanche huit jours, la soirée a rapporté pour le trésor de l'église des revenus nets de $47.30.

• • •

Les Enfants de Marie sont en train de préparer une partie de cartes pour leur fête le 8 décembre. Nous attendons beaucoup de leur dévouement et de leur savoir faire.

Mariages

Le 16 novembre M. Henri Claeys, fils majeur de Frédéric Claeys et de Silvie Denys, et Mlle Armande Berriault, fille mineure de Bernard Berriault et de Marguerite Parisien, s'unissaient en la présence de deux témoins, par les liens sacrés du mariage. Les mariés se sont embarqués lundi à Laurier pour Saint-Adolphe, Man.

Deux autres mariages se feront sous peu.

• • •

M. et Mme Antoine Boudreault sont partis. Quelle nouvelle perte pour la paroisse! C'est vraiment pénible d'être obligé d'annoncer le départ d'une brave famille dans un pays nouveau comme le nôtre, où on a réellement besoin de toutes nos forces pour nous soutenir. Quoi qu'il en soit, nous souhaitons le bonheur et la prospérité à tous nos anciens paroissiens dans leur nouvelle place d'habitation.

Municipality of La Broquerie

Tax Sale of Lands in Unorganized Territory
Sale of Lands for Arrears of Taxes

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Municipality of La Broquerie, to me directed, bearing date the 24th day of September 1924, commanding me to levy upon the several parcels of land hereinafter described for the Arrears of taxes thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on Wednesday the 7th day of January 1925, at the Municipal Hall, in the village of La Broquerie in the said Municipality, at the hour of 2 o'clock in the afternoon, proceed to sell by public auction, the said lands for Arrears of taxes and costs, in accordance with Section 76 of the Public School Act.

School District of Grenier No. 1446

	Acres	Arrears	Costs	Total
N.W. 4-5-11E	160	$ 30.43	.50	$ 30.93
N.W. 14-4-11E	160	154.94	.50	155.44
S.W. 20-4-11E	160	55.43	.50	55.93
N.E. 20-4-11E	160	55.43	.50	55.93
N.W. 21-4-11E	160	55.43	.50	55.93

School District of Harlech No. 2015

	Acres	Arrears	Costs	Total
S.E. 12-4-11E	160	$126.16	.50	$126.66
S.E. 13-4-11E	160	83.92	.50	84.42
N.W. 13-4-11E	160	46.57	.50	47.07
S.W. 24-4-11E	160	124.16	.50	124.66
S.E. 24-4-11E	160	124.16	.50	124.66
S.W. 25-4-11E	160	83.92	.50	84.42
N.W. 7-4-12E	160	128.51	.50	129.01
N.E. 16-4-12E	160	126.16	.50	126.66
N.W. 16-4-12E	161	126.93	.50	127.43
S.E. 18-4-12E	160	63.92	.50	64.42

School District of Kerry No. 2014

	Acres	Arrears	Costs	Total
S.E. 12-5-10E	160	$ 89.97	.50	$ 90.47
N.E. 13-5-10E	160	64.97	.50	65.47
N.W. 13-5-10E	160	64.97	.50	65.47
N.E. 23-5-10E	160	89.97	.50	90.47
N.W. 6-5-11E	160	89.97	.50	90.47
N.W. 9-5-11E	160	89.97	.50	90.47
S.W. 17-5-11E	160	138.62	.50	139.12
S.E. 18-5-11E	160	106.52	.50	107.02
S.E. 19-5-11E	160	64.97	.50	65.47

Dated at La Broquerie, Manitoba, this 14th day of November 1924.

GEORGES LAFORTUNE,
Secretary-Treasurer, R.M. of La Broquerie,
La Broquerie P.O., Manitoba.



Cours du grain fourni par

Malden Elevator Company Ltd

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 24 novembre 1924

Grains	Mardi 18 nov	Merc. 19 nov	Jeudi 20 nov	Vendi 21 nov	Samedi 22 nov	Lundi 24 nov
Blé No 1 Nord	1.69	1.66⅛	1.62¼	1.63½	1.67¾	1.69⅜
2 Nord	1.63¼	1.60⅝	1.57½	1.58¾	1.63¼	1.65
3 Nord	1.57½	1.55⅛	1.52¼	1.53¼	1.57½	1.59¼
Avoine 2 CW	.60¼	.59	.58¼	.58⅜	.59⅝	.60¼
3 CW	.56½	.55½	.54¾	.54⅞	.56⅛	.56⅞
Orge 3 CW	.87⅜	.87¼	.85⅝	.84½	.85¼	.85⅞
4 CW	.82⅜	.82¼	.80⅝	.79½	.80¼	.80⅞
Lin 1 NW	2.40⅝	2.39¼	2.36⅜	2.35¼	2.39½	2.41
2 CW	2.36⅝	2.35	2.32½	2.31	2.35¼	2.37
Seigle 2 CW	1.28⅜	1.26	1.24½	1.25¼	1.28¾	1.30⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.66⅝	1.63⅛	1.60⅞	1.60½	1.64	1.66
Avoine 2 CW	.59½	.58¼	.57¾	.57¼	.59⅛	.59⅞
Orge 3 CW	.85⅝	.85½	.84¼	.83¾	.85	.85
Lin 1 NW	2.40	2.39⅛	2.36½	2.34⅝	2.38	2.40½
Seigle 2 CW	1.28⅜	1.26	1.24½	1.25¼	1.28¾	1.30¼
Options						
Blé Novembre	1.65¼	1.63⅛	1.60¼	1.61¼	1.65⅜	1.67¼
Décembre	1.61⅝	1.59⅛	1.56⅞	1.57⅛	1.61	1.63
Mai	1.65⅞	1.64	1.61⅞	1.62¼	1.65⅜	1.67⅞
July	.....	.....	1.60⅜	1.60⅜	1.63⅞	1.65⅛
Avoine Novembre	.59½	.58½	.57¾	.57⅞	.59⅛	.59⅞
Décembre	.60	.59	.58⅜	.58⅜	.59⅝	.60¼
Mai	.64½	.63¾	.63	.63⅛	.64⅜	.65
Orge Novembre	.87⅜	.87¼	.85⅝	.84½	.85¼	.85⅞
Décembre	.85⅝	.85½	.84¼	.83¾	.85	.85
Mai	.89⅜	.89½	.88⅜	.88⅛	.89⅝	.90
Lin Novembre	2.40⅝	2.39	2.36½	2.35	2.39¼	2.41
Décembre	2.40	2.39⅛	2.36½	2.34⅝	2.38	2.40½
Mai	2.47½	2.46½	2.44	2.42½	2.46¼	2.48⅜
Seigle Novembre	1.28⅜	1.26	1.24½	1.25¼	1.28¾	1.30⅝
Décembre	1.29	1.26¾	1.25⅝	1.25¾	1.29	1.30¼
Mai	1.35	1.34	1.32½	1.32⅛	1.35¼	1.36¾

LE MARCHE

24 NOVEMBRE 1924

Bouvillons—
Excellents .... $5.00—$5.25
Bons .... $4.25—$4.75
Moyens .... $3.50—$4.00
Ordinaires .... $2.50—$3.00

Bouvillons engraissés—
De choix .... $3.75—$4.00
Bons .... $2.75—$3.50

Bouvillons à engraisser —
De choix .... $3.25—$3.50
Bons .... $2.00—$3.00

Boeufs—
Bons .... $2.50—$3.00
Moyens .... $2.00—$2.25
Communs .... $1.50—$1.75

Taureaux—
De choix .... $2.00—$2.50
Ordinaires .... $1.50—$1.75

Taures de boucherie—
De choix .... $3.75—$4.25
Assez bonnes .... $2.75—$3.50

Taures à engraisser—
De choix .... $2.50—$2.75
Bonnes .... $1.75—$2.25

Veaux—
De choix .... $4.00—$5.00
Bons .... $3.00—$3.50
Ordinaires .... $1.50—$2.50

Vaches de boucherie—
De choix .... $3.25—$3.50
Bonnes .... $2.50—$3.00
Ordinaires .... $2.00—$2.25
Pour conserves .... $1.00—$1.75

Moutons et agneaux—
Moutons bons .... $5.00—$7.00
Moutons ordinaires .... $3.00—$4.00
Agneaux bons .... $10.00—$12.00
Agneaux ordinaires .... $7.00—$9.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Bacon de choix .... $8.91—$9.07½
Très gras .... $8.10—$8.25
Lourds .... $7.10—$7.25
Très lourds .... $6.60—$6.75
Porc d'étal .... $6.50—$6.75
Légers .... $3.50—$6.00
Inférieurs .... $4.00—$4.25
Truies No 1 .... $6.10—$6.70
Truies No 2 .... $5.70—$6.70

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .32½—$ .33

Oeufs—
(D'après la classification du gouvernement fédéral)
Extra, la douzaine .... $ .55
Premiers .... $ .50
Seconds .... $ .35
Félés .... $ .24

Pommes de terre—
Le minot .... $ .95

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $4.77½
2 sacs de 49 livres $4.82½
4 sacs de 24 livres $4.87½

Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $4.77½
2 sacs de 49 livres $4.82½
4 sacs de 24 livres $4.87½

Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $4.77½
2 sacs de 49 livres $4.82½
4 sacs de 24 livres $4.87½

Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $4.77½
2 sacs de 49 livres $4.82½
4 sacs de 24 livres $4.87½

Alimentation—
Son. La tonne $24.00
Gru. La tonne $26.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $3.25

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 .... $18.00
Mil. No 2 .... $16.00
"Red Top" No 1 .... $15.00
"Red Top" No 2 .... $13.50

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

SAINT-BONIFACE

RUES NOTRE-DAME ET COLLEGE
Percepteurs: MM. H. Pambrun et J. Mager.

M. F.-D. Pambrun	$2.00
M. J.-E. Pambrun	1.00
Mlle J. Pambrun	1.00
Famille Bougard	.50
M. Guertin	.50
M. J. Jacques	.50
M. J.-C. Turenne	2.00
M. W. Levêque	.50
M. Geo. Levêque	.50
Mlle Mary Smith	.25
M. N. Tardi	.25
M. E. Mermelin	.20
Mme A. Boivin	.50
M. H. Guyon	.50
M. Y. Rondeau	.25
M. E. Montcalm	1.00
M. D. Du Buck	1.00
M. B. Pitre	1.00
Mme Lemieux	2.00
M. Georges Dorval	1.00
Hon. Juge Prendergast	25.00
Mme F. Léonard	.30
M. Louis Saint-Laurent	.10
M. Paul Taillefer	1.00
Mme J. Guilbert	1.00
M. Jos. Robitaille	1.00
M. Louis Pion	1.00
M. R. Cazes	3.00
M. Louis Levêque	2.00
M. E.-T. Renault	1.00
Mme A. Bleau	.25
M. Paul Gagnon	10.00
Total	$63.10

AVENUE PROVENCHER
Percepteurs: MM. H. Allard, Joseph Desautels, Dupas et Brodeur.

M. A. Gauvin	$3.00
M. C. Wynant	2.00
M. Angelo	.50
Dr Ritchie	1.00
M. Williams	.50
M. Paul Savoie	.25
M. F. Savoie	1.00
M. E. Dubuc	2.00
M. N. Bérubé	2.00
Mlle Mélina Beaupré	2.00
Mme Martel	1.00
M. Truelove	.25
M. de Ambrosis	.50
Mme Pageot	.25
M. Moscovitch	.25
M. Messier	1.00
M. Montaldo	.50
Famille Benoit	5.00
Mme Lamarre	.50
M. C. Tétreault	.10
Famille A. Bérubé	5.00
Mme E. Laliberté	1.00
M. Laramée	2.00
Mme Deschênes	.25
M. H. Collin	1.00
M. T. Gagnon	1.00
Dr Longpré	3.00
Mme J.-B. Côté	1.00
M. A. Lafrance	1.00
M. A. Meunier	.25
Mme A. Paradis	1.00
M. L.-E. Lavoie	2.00
M. A.-V. de Straeten	1.00
Total	$43.10

RUE RITCHOT
Percepteurs: MM. A. Bertrand et Ed. Lemay.

M. S. Paul	$ .50
M. E. Chenier	1.00
M. Louis Martel	1.00
M. F. Ozanam	1.00
M. F. Achaire	.25
M. W. Levasseur	.25
M. Z. Brabant	1.00
Dr N.-A. Laurendeau	5.00
M. J. Boivin	.25
Mme A. Marcoux	.25
Mme Ed. Proulx	1.00
M. L. Gagnon	.50
M. A. Lavallée	1.00
M. P.-H. Buot	1.00
M. A.-N. Brodeur	1.00
M. E.-P. Dumont	.25
M. H. Dorniz	.25
M. A.-C. de la Lande	.50
M. Jos. Ghezzi	1.00
M. M. Doiron	1.00
M. Elie Ritchot	.50
M. J.-E. Turenne	.50
Mme T. Schwartz	1.00
M. Jos. Vermander	1.00
M. Muller	2.00
M. Roméo Pelletier	1.00

M. J.-A. Pronovault	1.00
M. S. Fontaine	.50
M. Ed. Lefine	.50
M. J. Phaneuf	.25
M. Callaerts	.25
M. Joseph Baril	5.00
Mlles Baril	4.00
M. Antonio Baril	1.00
Total	$26.50

RUES LANGEVIN ET MASSON
Percepteurs: MM. Blanchette, Lafrenière et Tassé.

M. André	$1.00
M. N. Gehand	.25
M. H. Jacques	1.00
Mme Duseigne	1.00
M. A.-C. Béliveau	.25
Mlle Lavergne	.25
M. Lambert	1.00
Mme Gobel	1.00
Mme E. Beaupré	.50
Mme J. Mondor	.50
Mme Parenteau	.25
M. Gaudette	5.00
M. A. Lafond	.25
M. Provencher	.50
Mme Lemay	1.00
Mme Mousseau	.50
M. Leblanc	.75
M. A. Ethier	.25
M. Lalonde	.50
M. Laurin	1.00
Mme Tétrault	.25
M. Hermary	1.00
M. T. Génette	.50
M. Villeneuve	2.00
M. Vedelle	.50
M. J. Génette	.25
MM. G. et E. Bibeau	1.00
M. L. Duchéneau	1.00
M. Chérion	.25
M. Blanchette	1.00
M. H. Bellefeuille	1.00
Mme Jacques	.25
M. A. Huot	2.00
M. L. Huot	1.00
M. P. Huot	1.00
M. J. Boivin	.25
Me Dussault	1.00
M. A. Larivière	2.00
M. J.-O.-E. Levêque	1.00
M. H. Painchaud	.50
M. W. McDougall	1.00
Mme Plourde	1.00
M. Alphonse Lemay	2.00
Mme Mousseau	.50
Mme J.-A. Biron	.50
Total	$39.50

RUES de la MORENIE ET HAMEL
Percepteurs: MM. Blain et Chabot.

M. S. Dussault	$5.00
M. R. Corbeil	2.00
M. Alph. Jacques	1.00
M. Wilf. Jacques	1.00
M. A. Agagnier	.35
M. J. Laurent	1.00
M. J. Hearn	1.00
M. A. Dandurand	1.00
M. Ed. Frey	1.00
M. J. Rialland	1.00
M. A. Robert	.25
M. A. Combaluzier	.50
M. J. Desautels	.50
M. L. Marius	2.00
M. J.-D. Pelletier	1.00
M. J. Verschaere	.25
M. W. Cadereth	.50
M. E. Vadeboncoeur	1.00
M. A. Deleeuw	3.00
M. C. Schwartz	.50
M. C. Rémillard	.50
M. J.-B. Laflamme	1.00
M. G. Houde	1.00
M. N. Chabot	1.00
M. M. Rocan	1.00
M. A. Toupin	5.00
M. C. Charbonneau	.25
M. M. Bruneteau	1.00
M. M. Trudeau	1.00
M. M. Toupin	.50
M. N. Despatis	1.00
M. H. Lacerte	25.00
Total	$62.10

RUES DUMOULIN ET ST-JOSEPH
Percepteurs: MM. Prendergast et Mager.

M. J. Gingras	$1.00
M. E.-N. Bourgouin	.50
M. T. Levêque	.25
Mme McEachran	.50
M. J.-B. Lafrance	.25
M. J.-A. Marion	5.00
M. F.-X. Lavoie	10.00
M. P. Gosselin	1.00
M. A. Michon	.50

M. T. Tardi	.25
M. J. Ducharme	.25
M. M. Voyer	2.00
M. R. Goulet	1.00
M. J.-E. Cyr	25.00
M. H. Béliveau	5.00
M. G. Taburet	1.00
M. J.-B. Levêque	1.00
Hon. Juge Prud'homme	5.00
Mme A. Trudeau	.50
Mme N. Paul	2.00
M. Lebrasseur	.25
M. J.-L. Trudeau	1.00
Mme G. Couture	.50
M. Jos. Bernier	5.00
M. H. Constant	5.00
M. Constant, fils	2.00
Total	$75.75

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Percepteurs: MM. E. Couture et J. Chabalier.

M. Jean Maassen	$ .50
M. J.-A. McDonald	2.00
M. E. Drouin	1.00
M. G. Brunet	1.00
M. H. Bockstael	1.00
M. P. Chabalier	1.00
Mme P. Couture	2.50
M. J. Mathieu	1.00
M. Jules Hurard	1.00
M. Elzéar Couture	2.50
M. J. Borell	.50
M. J.-J. Daoust	1.00
M. V. Muller	.25
M. J.-P. Grégoire	1.00
M. A. Labelle	2.00
M. V. Mager	1.00
M. G.-R. Renaud	100
M. A. Blain	2.00
M. A. Lassaline	.50
M. P. Miron	1.00
Mme Jos. Prud'homme	3.50
M. U. Rémillard	.50
M. A. Bernier	2.00
Mme Ed. Toupin	.50
Mme T.-A. Bernier	2.00
M. N. Bernier	3.00
M. W.-H. Walsh	2.00
M. J.-T. Dumouchel	5.00
M. P. Johnson	.25
M. B. Decuyper	.25
Mme W. Dean	.50
Mme E. Meunier	.25
M. L. Bochard	.50
M. E. Veriel	.50
M. N. Despatis	.50
M. R. Pinvidic	.50
M. V. Thiérot	.25
M. A. Fontaine	.10
Mme D. Marcoux	.75
Mme C. Holbeck	1.00
M. D. Goulet	1.00
M. N. Bornaud	.50
M. J.-H. Daignault	2.00
M. E. Bélanger	2.00
M. F. Day	.50
Mme A. Magnan	.50
Total	$54.20

RUE AULNEAU
Percepteurs: MM. S. Nault et L.-P. Roy.

M. Thos Bouchard	$2.00
M. G.-H. Bérubé	3.00
M. J.-E. Desilets	2.00
M. W. Raymond	2.00
M. L.-P Gagnon	5.00
M. A. Desautels	200
M. L.-P. Roy	5.00
M. Arthur Roy	1.00
Mlle Anna Blais	5.00
Mlle M. Irwin	2.00
M. Victor Grey	1.00
M. A.-B. Pepin	.50
M. J.-C. Blais	2.00
M. Hector Savaria	.50
Mme Legoff	1.00
M. E. Barré	.25
M. L. Gagné	.25
M. Louis Beaulieu	.50
M. Louis Roussin	1.00
M. Charles Lanthier	1.00
M. R. Fortin	1.00
M. A. Pinvidic	1.00
M. Albert Pelland	.50
M. Frs Cherame	1.00
Mme P. Saint-Germain	.50
M. C. Dufault	.25
M. A. Lemoine	1.00
Mme Pelletier	.50
M. S.-A. Nault	5.00
M. L. Roux	5.00
Mlle F. Chénier	1.00
Total	$53.75

(A suivre)

Le devoir ne froncé les sourcils que tant que vous le fuyez. Suivez-le, il vous sourit. — Carmen Sylva.

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES DE M. L'ABBE H. HEYNEN, A BRUXELLES

Le lundi 17 novembre, tous les paroissiens de Bruxelles se réunirent à leur cercle pour y fêter leur pasteur. Ce fut le 17 novembre 1899 qu'il arriva de Deloraine en voiture, par une pluie battante et des chemins qui n'en étaient pas. La salle du cercle était bondée, toutes les familles y étaient représentées et tous les coeurs étaient à la joie.

La fanfare ouvrit la soirée par les plus beaux morceaux de son répertoire. Nos acteurs flamands et français se surpassèrent.

M. Auguste De Pape présenta une adresse en flamand et M. Arthur Doyon lut l'adresse en français. Ils y mirent chacun tout leur coeur et toute leur reconnaissance.

Nos enfants prirent part à ce concert de louanges en récitant un gentil compliment et en offrant à leur cher curé un splendide bouquet de roses et de chrysanthèmes.

Les paroissiens, comme gage de leur attachement, offrirent à leur pasteur un magnifique fauteuil et une bourse bien garnie.

MM. les abbés Normandeau, Rousseau, Lapointe et Bertrand on tenu à rehausser par leur présence l'éclat de cette fête de famille. Les Révérends Frères de Swan Lake sont eux aussi venus assister à notre réunion joyeuse, et à cette occasion présentèrent à M. le Curé un précieux volume, oeuvre du Cardinal Mercier, avec un autographe spécial, à l'adresse du jubilaire.

Bruxelles conservera un souvenir inoubliable de cette fête tout intime et fait des voeux pour la recommencer dans vingt-cinq autres années.

Adresse de paroissiens

Voici le texte de l'adresse lue par M. Doyon:

Révérend et vénéré pasteur,

Je viens, au nom de toutes vos ouailles, vous dire combien nous sommes heureux de fêter ce 25me anniversaire de votre séjour parmi nous. Semblable à votre Divin Maître, qui parcourait les bourgades et les vallons, vous avez planté votre tente au sommet de la montagne; sans aucune préoccupation des intempéries de notre climat, vous y avez souffert et de froid et de bien d'autres choses encore.

Qu'étaient les privations, les épreuves de tous genres, comparées au salut des âmes qui vous étaient confiées! Dès la première heure de votre arrivée à Bruxelles, vous vous êtes fait tout à tous, ne comptant jamais ni vos peines, ni vos sacrifices. Semblable au meilleur et au plus tendre des pères, vous nous avez toujours dirigés avec tout votre coeur. Aujourd'hui encore vous avez tenu à ce que cette fête se passât en famille. Aussi, groupés et pour ne faire qu'un même tout, vos enfants tiennent à vous dire qu'ils sont fiers de leur bon pasteur!

Grâce à votre clairvoyance et à votre zèle infatigable, Bruxelles, presque abandonnée aux premiers jours, est maintenant une des paroisses les plus prospères de la montagne de Pembina. L'énergie inlassable et la ténacité tranquille qui caractérisent le jeune prêtre venu de la Hollande, dont la devise est bien connue: "Lentement mais sûrement", ont eu raison de toutes les difficultés. D'abord, gardien d'un troupeau composé de nations diverses, M. le curé Heynen a fait preuve d'un grand jugement et d'un tact peu ordinaire, en le conduisant parfois à travers des sentiers épineux ou le ramenant toujours dans le chemin de l'ordre, du devoir, de la vérité.

Une grosse question qui tient une large place dans le coeur d'un pasteur des âmes est celle de l'éducation des enfants; de là les grandes batailles autour de cette question. Ceux qui ont été à même de voir de plus près savent quels sacrifices ou quelles démarches M. le Curé a faits pour maintenir nos écoles paroissiales et quels combats il a eu à livrer pour en assurer la survivance sous la garde de la religion catholique!

Qu'il me soit permis de rappeler une parole qui nous montre bien où est le secret de la force du prêtre au milieu des tribulations. M. le Curé m'a dit: "Toutes les difficultés au sujet de mes écoles, je les ai mises entre les mains du regretté Mgr Taché, que je crois être un saint, et j'ai toujours été exaucé. Et, ajoutait-il, je suis convaincu que le saint évêque qui a tant souffert pour ses écoles doit maintenant, au ciel, s'occuper spécialement de cette cause."

Il a fallu bâtir une église sur les ruines de l'humble chapelle de la première heure, et cela a été tout un problème, vu les moyens dont on disposait alors. L'esprit entreprenant du jeune curé l'a résolu en dépit de grandes difficultés et avec toute l'économie possible.

Ce n'est pas tout. Si nous pouvions sonder les secrets de son coeur, nous y découvririons le rêve de sa vie sacerdotale, je veux dire la fondation ou l'établissement du couvent. Encore ici, M. le Curé a travaillé sans cesse pendant quatre années, jusqu'à entreprendre deux voyages dispendieux en Belgique pour obtenir des religieuses Ursulines. L'on s'est demandé: "Pourquoi aller si loin chercher des religieuses?" La raison en est bien simple: c'est que M. le Curé tenait fortement à avoir des religieuses dont la mission expresse est l'éducation de la jeunesse et dont l'enseignement des langues répondrait aux besoins du milieu. Il y a réussi! Les magnifiques résultats obtenus chaque année — examens, concours, expositions, etc. — justifient bien au-delà de nos espérances la confiance que notre bon et clairvoyant curé a mise dans l'oeuvre si belle accomplie par nos bonnes religieuses dont la renommée devait s'étendre à toute la province. Il y a donc lieu de nous réjouir avec lui de cette oeuvre si féconde.

Mais, ce rêve accompli, une dure épreuve est venue jeter la consternation dans notre florissant village. L'incendie de l'église et du presbytère a porté un terrible coup au coeur de notre dévoué pasteur. On eût pensé un moment que c'en était fait de la paroisse! Mais son courage n'a pas ralenti. Le temple a été relevé de ses ruines, plus beau et plus grand.

Une autre oeuvre qui a nécessité plus que du courage — l'institution du Collège de Swan Lake, — nous apparaît comme l'acte à la fois le plus grandiose et le plus hardi de la carrière de M. l'abbé Heynen. Que de démarches et quelles responsabilités n'a-t-il pas prises sur ses épaules, encore et toujours pour la même cause de l'éducation! Etablir et tenir debout une oeuvre si pleine d'espoirs, aux horizons si étendus, nous montre un esprit d'entreprise peu commun une grande science de l'économie et surtout un talent extraordinaire d'administrateur! Encore ici M. le Curé de Bruxelles a trouvé le moyen de faire face avec honneur à toutes les obligations que commandait la situation. Aujourd'hui, on peut aller y puiser un enseignement pratique à tous les points de vue.

Savons-nous comprendre ou simplement entrevoir la nécessité de tels gestes? Pas toujours. Nous sommes trop souvent préoccupés de nos intérêts personnels pour en saisir au premier abord, toute la portée. De là souvent, aussi, naissent des embarras dans lesquels se trouve celui qui n'a d'autres soucis que le salut des âmes et le bonheur de chacun ici-bas.

Si nous comprenons bien le rôle du prêtre dans une paroisse, nous ne devons jamais reculer devant les sacrifices qu'il faut faire parfois en le secondant en tout et partout; au contraire, nous devons toujours être prêts, au premier appel, à le seconder de tous nos efforts. Est-ce que jamais les uns ou les autres n'ont pas eu l'occasion de mettre son dévouement à l'épreuve? Et y en a-t-il un qui pourrait se vanter d'avoir jamais essuyé le refus d'un service quelconque de la part de son curé? Et Dieu sait s'il en a fait des démarches sans nombre, quand bien des fois il aurait eu toutes les raisons de s'en abstenir! C'était un prêtre! Savons-nous bien ce qu'est un prêtre? Pour le bien temporel comme spirituel des siens — et son zèle allait plus loin, — jamais il n'a compté ses pas. La fanfare avec sa devise: "L'union fait la force". est encore une de ses oeuvres.

Comme de bons enfants qui aiment et honorent leur père, aimons et honorons notre père commun, dispensateur de trésors inestimables, et après vingt-cinq années de labeurs pénibles, réservons-lui, ainsi que nous faisons à l'égard de nos parents dont l'âge commande de plus en plus le respect, réservons-lui des jours toujours meilleurs, épargnons-lui les peines de tous genres, allégeons le fardeau dont ses épaules sont chargées, entourons-le de notre plus profonde vénération pour que nos familles s'attirent les plus grandes bénédictions, et, enfin, prions le Divin Maître d'agréer ses bienfaits, de le garder longtemps parmi nous, lui assurant un séjour qui fera le bonheur de tous.

Maintenant, vénéré pasteur, en souvenir de notre reconnaissance à tous, vous voudrez bien nous permettre de vous offrir ce fauteuil, témoignage vivant de notre profond attachement, dans lequel nous aimerions vous voir non pas vous bercer d'illusions, mais vous reposer de temps à autre pendant vingt-cinq autres années, au milieu de nous — que nous vous souhaitons de toute notre âme.

Au nom des paroissiens de langue française,
Arthur DOYON.

17 novembre 1924.

Le Nouveau Docteur

JULES PRAVIEUX

Feuilleton de LA LIBERTE No. 6

— La guerre des Deux-Roses, alors! dit l'abbé Maillange... Et qu'allez-vous donc faire de ces beaux rochets, monsieur le doyen?

— Assurément, je ne les porterai point, répondit l'abbé Tharot... Tenez, abbé Maillange, je vous en garde un pour le jour, peut-être prochain, où Monseigneur, rendant hommage à vos mérites, vous nommera chanoine de sa cathédrale!

— Vous n'y pensez pas, protesta l'abbé Maillange. Le curé de Saint-Martin-sur-Sauve, trois cent cinquante-deux âmes, le curé le plus obscur de la plus obscure paroisse, le curé qui est au degré le plus bas de la hiérarchie, qui n'est, pour ainsi dire, par rapport aux dignitaires du diocèse, qu'un pauvre mollusque, nommé chanoine de la cathédrale, avec droit de porter la mozette et le rochet! Mais personne ne comprendrait la décision de Monseigneur jetant sur ce pauvre mollusque de curé de Saint-Martin un rochet de dentelle! Notre évêque s'exposerait à faire dire que si le bon Dieu a mis les huitres sur les rochers, Monseigneur, lui, met les *rochets* sur les huitres!

— Monsieur le curé, dit en riant l'abbé Tharot, si le calembour était un péché, vous en feriez des années de purgatoire!... Enfin, si ces dames continuent leurs offrandes, je me verrai contraint de les inviter à fermer les écluses de leur générosité: *Timeo feminas et dona ferentes* (1), comme aurait dit Virgile.

La vérité est que le doyen de Brenay-sur-Andarge craignait ces dames et surtout leurs cadeaux que, par bonté d'âme, pour ne pas leur faire affront, il n'osait refuser, mais qu'il se reprochait d'accepted. Où donc Mme Rozoir et Mme Legros s'arrêteraient-elles dans leur désir immodéré de rendre le doyen favorable à leurs desseins? Et leur frénésie semblait contagieuse. L'abbé Tharot voyait le délire du gendre s'attaquer à d'autres mères de famille qu'il eût crues réfractaires par tempérament et par raison: Il ne fallait pas que l'épidémie se propageât dans la paroisse. Pour l'enrayer, il importait que le docteur Bravières, en dépit de tous les obstacles, s'imposât comme le fiancé de Françoise Chanteau. L'abbé Tharot s'en alla donc trouver Mme Poncet en sa villa des Bruyères, et lui demanda où elle en était de la mission dont il l'avait chargée: "Les grosses difficultés qui s'opposaient à l'union du docteur Bravières et de Françoise Chanteau paraissaient-elles s'aplanir?"

— Monsieur le doyen, avait répondu Mme Poncet, faites-moi crédit de quelques semaines encore. Le roman, car, il ne faut pas se faire illusion, c'est bien un roman, n'en est qu'à sa toute première page, aux préambules qui sont souvent si longs et qu'on voudrait passer! Tenez, le docteur Bravières, Mme Chanteau et sa fille tomberont dans une embuscade dressée par mes soins. Demain, ils se rencontreront ici, dans mon salon, comme par hasard. Ce sera le premier chapitre du roman qui en aura bien d'autres, et d'intéressants, je l'espère!

L'abbé Tharot s'était refusé à connaître dans ses détails le plan secret qu'avait arrêté Mme Poncet: il aimait mieux l'ignorer. Le doyen sortit de la villa en se disant: "Me voici mêlé à une histoire de mariage! Pourvu que je ne ressemble pas à cette vieille bête d'abbé Constantin. Est-il assez niais celui-là, avec son artilleur et son Américaine!"

C'était bel et bien une "embuscade" que Mme Poncet avait préparée. Elle savait par le docteur Bravières qu'il devait, le lendemain, dans l'après-midi, lui rendre visite. Elle avait imaginé d'inviter Mme Chanteau et sa fille à venir prendre le thé et examiner tout un lot de tapisseries qu'elle déclarait admirables, le même jour, à la même heure, sans leur dire bien entendu que le jeune médecin devait lui aussi se trouver aux Bruyères. Mme Poncet attendait merveille de cette première rencontre: "Ils sont mignons, ces enfants, se disait-elle, ils se verront, ils se plairont, et de là à s'aimer!..." Et Mme Poncet, depuis qu'elle avait adopté ce plan qu'elle jugeait habile, vivait dans une allégresse intérieure qu'elle manifestait de temps en temps par des exclamations joyeuses: "Je suis heureuse! Je suis heureuse! Ça sent le mariage!" C'est une odeur qu'elle respirait avec délice et qui la rendait un peu folle.

Le lendemain, sur les quatre heures, Mme Chanteau et sa fille arrivaient à la villa des Bruyères; Mme Poncet qui les reçut au salon omit de leur dire qui elle attendait. Aussi, lorsqu'un quart d'heure après, le domestique annonça: "Monsieur le docteur Bravières", les dames Chanteau tressautèrent toutes les deux à la fois et manifestèrent de l'émoi. Françoise rougit. Mme Chanteau pâlit, et son coeur se mit à battre à coups précipités dans sa poitrine. Elle songea un instant à se lever et à se retirer, mais le courage d'accomplir un acte aussi héroïque lui manqua. Du reste, il était trop tard, le docteur Bravières s'avançait souriant vers Mme Poncet, lui offrait ses hommages et s'enquérait de sa santé. Lui-même avait paru surpris en apercevant la femme et la fille de son confrère assises dans le salon. Le jeune médecin se tournant vers elles s'inclina, tandis que Mme Chanteau et Françoise répondaient par une très légère inclination de la tête.

— Mesdames, fit avec une parfaite sérénité Mme Poncet, je vous présente M. le docteur Bravières.

Puis, désignant de la main les deux femmes, elle ajouta:

— Docteur, Mme Chanteau. Mlle Françoise Chanteau.

Nouvelle inclination du jeune médecin, nouveau salut de la tête de ces dames: les rites du protocole étaient accomplis.

Sur l'invitation de Mme Poncet, le docteur prit place sur une chaise en face des dames Chanteau. Il y eut un silence qui pouvait devenir pénible et dangereux, mais Mme Poncet avait prévu le péril. Elle voulait écarter l'entretien douloureux et fatal sur les caprices de la saison. Aussi avait-elle préparé à l'avance un sujet de conversation ni trop sévère, ni trop badin, où tout le monde aurait le droit de prendre langue, où le docteur Bravières pourrait "briller" et ainsi être content de lui-même et par conséquent de tous ceux qui l'écoutaient.

— Eh bien, docteur, fit Mme Poncet, êtes-vous allé voir les fouilles de Nolay? C'est un pèlerinage obligé pour tous ceux qui arrivent dans ce pays.

— Je les ai visitées, dit le jeune homme, j'en suis revenu émerveillé. Cette résurrection de villas romaines est des plus curieuses.

Et il se mit à décrire ce qu'il avait vu.

Mme Chanteau eût bien voulu apporter son appréciation personnelle, mais elle était troublée; depuis l'arrivée du docteur Bravières, sa coutumière loquacité semblait tarie. Elle se résigna à être banale:

— Françoise et moi y sommes allées, à Nolay, dit-elle. Vraiment, ça vaut la peine d'être vu!

La jeune fille avait gardé de cette visite aux fouilles de Nolay un souvenir très précis. Elle eût bien voulu montrer qu'elle aussi avait su voir, comprendre, admirer, qu'elle savait son histoire romaine tout comme une autre, mais l'émotion la paralysait. Dès qu'elle s'apprêtait à parler, elle se sentait rougir et la phrase restait au fond de sa gorge comme la vérité au fond de son puits. Pour prouver que la conversation l'intéressait, que ce n'était pas, de sa part, ignorance, dédain ou étourderie si elle se taisait, elle approuvait d'un signe de tête tout ce qu'on disait, et sans se lasser, souriait. Elle portait très bien la timidité, Mlle Françoise.

Mme Poncet s'effaçait de son mieux. Elle se contentait d'attiser la verve du docteur Bravières. Discrètement, il saupoudrait son récit d'une fine érudition. Ses jugements étaient assez superficiels pour qu'on ne pût pas les taxer de pédantisme; ses épithètes assez choisies pour qu'on ne le soupçonnât pas de les avoir puisées dans la boite aux clichés de style.

Mme Poncet, tandis que le docteur parlait, observait les acteurs de la scène qui se jouait en son salon et cherchait à lire sur leurs figures leurs impressions: "La mère Chanteau admire, pensait-elle; la petite admire elle aussi; tant qu'au docteur, tout en jasant, il ne quitte guère l'enfant des yeux! Il admire lui aussi. Et il a bon goût. C'est qu'elle est jolie, la gaillarde!"

La conversation ne pouvait s'éterniser dans les fouilles de Nolay. Le moment vint où il fallut bien parler de la pluie, qui, depuis quinze jours, tombait sans relâche. Le vent d'ouest ramenait de là-bas de grands paquets d'eau qu'il vidait infatigablement: lorsqu'il avait déposé sa charge, il s'en retournait aux rives des océans et en rapportait d'autres qu'il faisait ruisseler sur le pays. Novembre s'annonçait par un froid précoce. Le soleil refusait de se laisser voir. Par cet automne pluvieux, on avait comme un avant-goût des jours d'hiver; tout s'assombrissait et s'attristait; on eût dit que Mme Legros s'était dissoute dans l'air et planait à l'état de nuage sur Brenay. Sur ce thème du mauvais temps, Mme Chanteau, pour qui l'histoire romaine n'était que ténèbres et qui eût préféré, à un entretien aussi savant, une bonne petite causerie sur la meilleure méthode pour nettoyer l'argenterie ou entretenir les parquets, retrouva tous ses avantages. Abondamment, elle gémit sur l'infortune des pauvres cultivateurs qui ne pouvaient labourer leurs champs et faire leurs blés. Lorsque le docteur Bravières se fut, avec Françoise et Mme Poncet, associé à ces doléances, il se leva, s'excusa de ne pouvoir rester plus longtemps, car il était attendu chez un malade Derechef, il présenta ses hommages à Mme Poncet, s'inclina devant les dames Chanteau qui, en échange, lui donnèrent un petit salut de la tête, moins réservé pourtant que le premier.

Lorsque le jeune médecin eut quitté le salon, Mme Poncet remit une clef à Françoise et lui dit:

— Ma chère enfant, je vais vous demander de me rendre un service. Vous connaissez la maison, n'est-ce pas, et savez où se trouve ma chambre? Soyez donc assez bonne pour aller prendre dans le tiroir de ma grande armoire le lot de tapisseries que je désire vous montrer. C'est enveloppé dans du papier jaune, ficelle bleue, vous trouverez. Moi, la sciatique me travaille par ces temps humides et j'ai de grandes difficultés pour monter les étages; avec les domestiques que nous avons maintenant, je n'ose pas donner à ma femme de chambre le droit d'aller farfouiller dans mes tiroirs.

Empressée, Françoise se déclara ravie d'épargner une fatigue à Mme Poncet.

Lorsque la jeune fille fut sortie du salon, Mme Poncet, se rapprochant de Mme Chanteau et la regardant dans les yeux, lui dit d'une voix impérative:

— Vous entendez, il faut que ce mariage se fasse, au plus tôt!

— Quel mariage? fit Mme Chanteau surprise.

— Le mariage de Françoise et du petit docteur!

Mme Chanteau laissa ses bras tomber le long de son corps et ses yeux exprimèrent de l'ahurissement:

— Comment, balbutia-t-elle, Françoise... M. Bravières... c'est extraordinaire une affaire comme ça!... Tenez, poursuivit-elle, se remettant de sa surprise, je vais tout vous dire, madame Poncet! Eh bien, c'est mon idée à moi aussi ce mariage! Ah! j'y pense depuis qu'il est à Brenay, ce jeune homme! D'abord, il est charmant. Et dire que la mère Legros et Mme Rozoir voudraient l'accaparer pour leurs filles! Je voudrais bien voir ça, par exemple! Ce serait du propre... Il est charmant, je vous répète, ce jeune homme. Et puis, ce mariage-là, ça arrangerait tout!

— Madame Chanteau, vous êtes un ange, s'écria Mme Poncet d'allégresse, avant deux mois, vous serez belle-mère!

— Oh! comme vous y allez! fit Mme Chanteau. Vous oubliez qu'il y a mon mari, c'est beaucoup, c'est tout! Jamais il ne se rendra, je le connais.

— Et nous le battrons; nous vaincrons! fit Mme Poncet. Nous avons pour nous la mère de la jeune fille...

— C'est vrai!

— La jeune fille elle-même.

— Vous n'en savez rien, par exemple!

— Si, reprit Mme Poncet, j'ai vu ça dans ses yeux! Nous avons le jeune médecin.

— Vous n'en savez rien non plus.

— Si, si, je vous dis que si! affirma Mme Poncet. Je l'ai lu dans ses yeux!

— Mais vous lisez donc tout dans les yeux! s'écria Mme Chanteau. Pourtant, vous n'y avez pas vu que je désirais le mariage de Françoise avec le docteur!

— C'est que vous, ma chère, vous cachez votre jeu. Vous prenez de ces petits airs innocents! Vous avez peur, n'est-ce pas, que votre mari vous surprenne à y penser.

— Le fait est que s'il s'en doutait..., dit Mme Chanteau dont la figure s'assombrit. Jamais il ne donnerait son contentement, jamais, jamais: nous n'avons personne puisque nous ne l'avons pas pour nous.

— Mais nous avons pour nous l'amour! s'écria triomphalement Mme Poncet.

— L'amour, oh! je vous en supplie, fit Mme Chanteau, ne parlons pas de ces choses-là!

Si elle eût été Anglaise, elle aurait dit "shocking".

Mme Poncet et Mme Chanteau arrêtèrent là leurs confidences. Françoise rentrait au salon apportant le paquet jaune ficelé de rouge. Jusqu'à la fin de la visite, il ne fut question que de tapisserie.

Tandis qu'assise à côté de Françoise, Mme Chanteau revenait en voiture à Brenay, elle se demandait si elle devait avouer à son mari la rencontre faite du jeune Bravières dans le salon de Mme Poncet. Bien que celle-ci l'accusât de "cachotterie", Mme Chanteau n'aimait point avoir de mystères pour son mari: de lui cacher quelque chose, cela lui donnait des malaises de conscience. Aussi, après avoir pesé le pour et le contre, résolut-elle de l'informer de la rencontre, tout en faisant silence sur les révélations qu'elle avait échangées avec Mme Poncet. Il n'est femme si franche, si bonne épouse qui n'ait son coin réservé, son petit jardin particulier dont le mari n'a pas la clef.

Arrivée à la maison, elle alla trouver le docteur auprès de qui Françoise s'était déjà rendue:

— Devine qui nous avons trouvé chez Mme Poncet? fit Mme Chanteau.

— Comment veux-tu que je devine? dit le docteur. Elle est si baroque ta dame Poncet! C'est effrayant ce qu'il y a de femmes toquées dans ce pays!

— Eh bien, reprit Mme Chanteau avec un certain tremblement dans la voix, nous avons trouvé le docteur Bravières.

— Comment, ce galapias! rugit le vieux médecin, j'espère que vous l'avez traité comme il le mérite! Si j'apprenais...

— Mais, mon pauvre ami, qu'est-ce que nous aurions bien pu lui faire, selon toi? Il n'était pas chez nous...

— Il fallait lui cracher à la figure! lança le docteur d'une voix rogue de colère... C'est un monstre, cet être-là; rien que de le voir, j'en ai des hauts-le-corps.

Mme Chanteau et sa fille avaient bien envie de protester, mais elles craignaient d'exaspérer le docteur; elles aimèrent mieux se taire et le laisser prodiguer à son concurrent des injures dont elles ne furent pas impressionnées plus que de raison. Un monstre ce jeune homme! Non, en vérité, au cours de l'après-midi, dans le salon de Mme Poncet, le docteur Bravières ne s'était pas présenté à elles sous un aspect aussi horrifiant. Et tant qu'à lui cracher à la figure, elles n'y avaient pas songé un instant.

V

La maison que devait occuper le docteur Bravières était prête. Les ouvriers, maçons, plâtriers, menuisiers, avaient mis deux mois à faire un travail qui demandait quinze jours. Enfin, le moment était venu où Pierre pourrait quitter le presbytère et s'installer "chez lui". Chez lui! Ces mots sonnaient bien à l'oreille du jeune médecin. Certes, il devait une jolie somme de gratitude au doyen de Brenay qui lui avait épargné, pendant huit semaines, la tristesse de se sentir isolé, à l'heure toujours pénible des débuts, l'ennui de prendre ses repas à la table d'hôte de l'hôtel du Commerce, en compagnie de commis voyageurs trop diserts ou de fermiers trop expansifs. Le jeune homme n'était point tenté de marchander sa gratitude au doyen dont tous les paroissiens vantaient à l'envi la grande bonté: mieux que personne il avait appris à la connaître, durant ces deux mois passés sous le toit de l'abbé Tharot. Et pourtant, il était heureux à la pensée qu'il aurait sa maison, son cabinet de consultations, ce qui lui donnerait plus d'importance à ses propres yeux. Jusque-là, il ne s'était senti qu'à demi médecin. Restait à la meubler, cette maison. Elle était, à vrai dire, une des plus vastes de Brenay, une de ces habitations telles qu'on les construisait autrefois en province et qui semblaient bâties pour abriter un patriarche et toute sa tribu. Lorsque Pierre y eut placé les quelques meubles de famille que lui envoya sa mère, le jeune homme se rendit compte aisément qu'ils ne suffiraient point pour peupler le désert de ces grandes chambres à trois fenêtres. Quand il eut posé sur la cheminée du salon une pendule Empire qui lui venait de sa grand'mère, il constata que, perdue en l'immensité de la pièce, elle faisait assez bien l'effet d'un biscuit de Savoie au milieu du Sahara. Pierre Bravières comprit qu'il devait acheter d'autres meubles; il partit pour Verney et se rendit à la maison Cortillat que lui avait recommandée l'abbé Tharot.

Le docteur Bravières voulait commencer ses achats par une chambre à coucher. Mme Cortillat empressée lui montra des armoires, des lits de tout style, palissandre, noyer ciré ou vernis, laqué blanc; au moment d'arrêter son choix, une réflexion traversa l'esprit du jeune homme: "Reste à savoir, dit-il, si ces meubles conviendront un jour à ma femme!" A sa femme! Pour la première fois depuis qu'il était à Brenay, l'idée du mariage se présentait à lui sous cette forme si précise qu'elle pouvait guider son choix; il n'y avait guère songé jusque-là que comme à un événement lointain, caché dans les brumes de l'avenir.

— Madame, ajouta-t-il, je n'ose pas me décider aujourd'hui pour l'une ou l'autre de ces chambres, me voilà très embarrassé. Je suis célibataire, mais un jour, bientôt peut-être, je ne le serai plus, c'est un mobilier très simple, un mobilier d'attente qu'il me faut.

— Je comprends, je comprends, fit Mme Cortillat avec un sourire entendu, les jeunes femmes aiment bien choisir elles-mêmes leur mobilier; les unes sont pour le Louis XIV, les autres pour le Louis XV ou pour le moderne, vous avez raison de ne pas trop vous presser! Nous tâcherons, quand le moment sera venu, de servir madame selon ses goûts. Oh! nous avons de quoi lui plaire! Et dans des prix honnêtes, c'est une maison de confiance que la nôtre.

Mme Cortillat voyant dans Pierre un futur et prochain jeune marié, qui aurait bientôt à monter sa maison, promena le jeune homme devant tous les meubles qui emplissaient le magasin, le conduisit dans les dépendances, dans l'atelier, l'accablant d'offres de service. La vénération d'une marchande de meubles pour un fiancé est infinie. Pierre acheta pour sa chambre à coucher un lit de cuivre en se disant: "On le mettra plus tard dans la chambre d'ami!"

Dans le train qui le ramenait à Brenay-sur-Andarge le jeune médecin ne pensait plus à ce mobilier de garçon qu'il venait d'acheter; un autre et plus grave sujet le préoccupait qui s'était brusquement offert à son esprit tandis que Mme Cortillat lui récitait son prospectus. Il en oubliait de lire son journal qu'il avait acheté à Verney et ne semblait point pressé d'apprendre si la France était toujours en république. Il avait vingt-sept ans, il était établi médecin, il devrait bientôt songer au mariage. Déjà, l'abbé Tharot lui avait susurré un conseil: "Il faut qu'un jeune médecin soit marié pour inspirer confiance." Cette considération n'était pas sans valeur pour Pierre Bravières, mais une autre que celle-là avait plus de prise sur lui. Maintenant qu'il n'habiterait plus le presbytère, qu'il n'aurait plus la société du doyen, du vicaire, il allait se trouver isolé, perdu dans sa grande maison. Sa mère, Mme veuve Bravières, qui avait voulu le suivre à Paris lorsqu'il était parti pour faire ses études de médecine, ne pouvait vivre avec lui. Elle voulait rester à Paris jusqu'au jour où son plus jeune fils, André, aurait été reçu docteur en droit. Pierre devait donc se résigner à être seul, à moins que... Le soir, lorsqu'il rentrerait de ses courses en auto, las d'avoir, tout le jour, entendu les doléances des malades, vu passer devant lui des figures douloureuses, angoissées, ne sentirait-il pas le besoin, à la maison, d'une présence amie, d'une confidente, d'une femme? C'est ainsi que la vocation conjugale entrait en lui par la porte du raisonnement. La solitude lui faisait peur. Il voulait donc se marier, mais l'heure était venue pour lui de résoudre la question: "Avec qui?" A cette interrogation qu'il posait à l'avenir, Pierre ne pouvait apporter de réponse. Son coeur, jusqu'à présent, ne lui en donnait aucune.

Certes, jusque-là, Pierre Bravières avait été sensible au charme de plus d'une jeune fille: il gardait en lui l'image de figures entrevues, le souvenir d'âmes très pures dont il avait senti la délicatesse et la grâce, mais jamais aucun grand amour n'avait mis l'emprise sur son coeur. Il n'avait pas "aimé", au sens que les romanciers donnent à ce mot. Aussi, portait-il en lui des réserves de tendresse qui ne demandaient qu'à se répandre. Pierre était enclin, par nature, par sa vie passée que la foi religieuse avait préservée des débordements de jeunesse, à prendre l'amour au sérieux, et non comme une distraction ou un plaisir. Le mariage ne devait pas être pour lui ce qu'il est pour tant d'autres, une "fin", mais un commencement.

Pierre était bien résolu à n'épouser qu'une jeune fille qu'il aimerait et à repouser les avances des vieilles dames qui passent les jours de leur déclin à fomenter des mariages. Il les connaissait, ces marieuses effrénées toujours en chasse pour découvrir le beau "parti" qu'elles pourront unir à une belle dot. Pierre était trop perspicace, trop averti pour n'avoir pas percé à jour les intentions de Mme Poncet à son endroit, et la fameuse rencontre avec la famille Chanteau, autour d'une tasse de thé, ne lui avait pas un seul instant paru être l'effet du simple hasard. S'il en eût douté, l'obstination que mettait Mme Poncet à lui parler de Françoise lui eût dévoilé quelles arrière-pensées elle entretenait. Depuis le jour surtout où Pierre avait vu Mlle Chanteau à la villa des Bruyères, Mme Poncet ne cessait de faire devant lui l'éloge de la jeune fille, et si dans l'entretien l'occasion ne s'offrait pas d'elle-même, elle s'arrangeait pour la provoquer. Sans doute, Mme Poncet ne prononçait pas le mot mariage, mais il était manifeste qu'elle ne pensait pas à autre chose, qu'elle préparait Pierre à l'entendre sans s'effaroucher.

(A suivre)

(1) Je crains les femmes même lorsqu'elles apportent des cadeaux.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-GEORGES DE CHATEAUGUAY

Décès de M. Jean-Baptiste Chèvrefils

Le 7 du courant, à dix heures, l'on conduisait à sa dernière demeure M. Jean-Baptiste Chèvrefils, âgé de soixante-un ans et sept mois. Il était l'un des premiers colons qui vinrent s'établir sur les bords de la rivière Winnipeg il y a bientôt quarante-deux ans.

C'était un homme doué d'un bon caractère, d'une belle intelligence et de beaucoup d'initiative. Le spectacle de sa ferme, pourvue de granges immenses et d'écuries et d'étables modernes, prouve mieux que des paroles la capacité du défunt. Il était de plus propriétaire d'un bon magasin.

Mais cet homme si actif était depuis plus de vingt ans miné par une maladie douloureuse. Il voyait cependant venir la mort avec calme et sérénité. C'était, en un mot, un homme d'énergie. L'on pouvait facilement lui appliquer ces mots du poète: "Et dans un faible corps s'allume un grand courage".

Durant les jours qui précédèrent sa mort, il fit chrétiennement le sacrifice de sa vie. Comme autrefois les Patriarches de la loi ancienne, "il fit venir à lui ses enfants" et leur donna ses derniers conseils. A M. le Curé, qui l'exhortait à bien mourir, il fit cette réponse si pieuse: "Je ne crains pas la mort, je la demande et je la veux. J'ai confiance en Dieu. Que sa sainte volonté se fasse!"

Puis il suivit avec beaucoup de foi et de piété les cérémonies du sacrement de l'extrême-onction, et mardi soir, le 4, à 10 h. 20, il s'éteignait paisiblement dans le Seigneur.

Le service fut chanté par le R. P. Bousquet, O.M.I., directeur de l'école industrielle du Fort Alexandre. M. le Curé dirigea le choeur de chant et Mme Arsène Vinet tenait l'orgue.

M. J.-B. Chèvrefils naquit à Sainte-Martine, P. Q., le 7 mars 1863, du mariage de Georges Chèvrefils et d'Angélique Allard. Il était par sa mère neveu du R. P. Allard, O.M.I., grand vicaire de Mgr Taché.

Il laisse pour pleurer son départ sa digne épouse, née Graziella Vincent, et ses enfants: Adélard, Isidore, Eléonore, Loria, Hervé, Clara, Donat, Elisabeth. Il était le frère de la R. S. Saint-Joachim, des Soeurs Grises, supérieure actuelle du couvent de Saint-François-Xavier, Man., et de Mmes Joachim Laberge et Hermenegilde Quesnel, de Sainte-Martine, P. Q.

Tous les parents du défunt, nombreux en cette paroisse, et les amis, assistaient en grand nombre à la sépulture. Nous avons remarqué entre autres parents: ses frères: Joachim et Zotique Chèvrefils; Mme Ephrem Dupont, sa soeur; MM. E. Dupont, Adrien Silva, Domina, Fortunat, Arthur, Philorome, ses beaux-frères, et un grand nombre de neveux et de nièces.

Parmi ses amis nous avons vu: MM. Télesphore Dupont, Léo Schapus, magistrat de police, Eusèbe Martel, Joseph Papineau, Phidime Papineau, Mathurin Perreux, Charles Deyon, Paul Caplette, etc., etc.

Plusieurs sauvages de la réserve qui avaient beaucoup d'estime pour ce regretté co-paroissien, étaient présents au service. Ils ont voulu prouver publiquement leur reconnaissance pour les actes de charité que fit en leur faveur M. J.-B. Chèvrefils.

Nos sympathies les plus profondes à l'épouse en pleurs et aux enfants en deuil. Nous leur disons les mots de l'Evangile: "Celui que vous pleurez n'est pas mort, mais il vit." Comme finale, nous redisons les mots de l'Esprit Saint, en souvenir de notre regretté co-paroissien: "Vir fidelis, multum laudatur."

* * *

Le 10 octobre, M. J.-D. McArthur est venu avec plusieurs millionnaires de Chicago, New-York et Boston, faire une visite pour l'emplacement de sa future fabrique de pulpe. L'endroit est idéal. C'est à l'entrée même des limites de bois. C'est sur les bords de la splendide rivière Winnipeg et à quelques arpents de chute du Pin, dont l'utilisation comme force hydraulique constituerait d'immenses avantages. La chute du Pin peut produire près de 60,000 c.v. d'énergie et est susceptible même d'une production de 120,000 chevaux. Puisse le projet se réaliser pour le plus grand profit de la plus belle partie du Manitoba! L'avenir le dira.

* * *

Au cours de l'été, répondant à l'invitation de notre curé, MM. les ministres Préfontaine, secrétaire provincial, Clubb, ministre des travaux publics, Bowman, ingénieur en chef du gouvernement provincial, Blanchard, son assistant, et M. Ross, député provincial, vinrent se rendre compte de l'aspect agricole et industriel de Saint-Georges.

* * *

Notre fromagerie, pour sa première année, a été un succès. Les patrons, au nombre de dix-huit, se réuniront bientôt pour entendre et discuter le rapport que M. A. Dumaine, fromagier, leur présentera. M. le Curé a été chargé par les directeurs de la fromagerie, de faire la vérification des livres. La fromagerie de Saint-Georges, au dire de M. Albert Préfontaine, est l'une des plus belles de la province. Elle a été, de fait, construite d'après les plans du département d'agriculture provincial, quant aux dimensions et à l'hygiène. C'est un grand progrès pour Saint-Georges, a dit M. Clubb. C'est une "mine d'or", a dit S. G. Mgr l'Archevêque, lors de sa belle visite pastorale. Puissions-nous comprendre ces autorités et nous unir pour assurer la vitalité de cette industrie!

DUNREA

Une foule joyeuse et compacte remplissait notre salle paroissiale les 10, 12 et 13 novembre, et elle s'en donnait à coeur joie jusqu'à une heure bien avancée de la nuit. Que voulez-vous, c'était le bazar! Du reste, rien de tel pour charmer jeunes et vieux que des attractions comme nous en avions: pêche, table de chance, bureau de poste, jeux d'adresse, roue de fortune, etc. On trouvait tout ce qu'il fallait pour avoir du plaisir, et il y en avait pour tous les goûts. Cela explique pourquoi les heures passaient comme des minutes. Il était beau surtout de voir les enfants donner libre cours à leur joie exubérante! C'est vrai que leurs joujoux étaient bien tapageurs et il arrivait souvent que les détonations de leurs pistolets réveillaient l'un ou l'autre des bébés que les mamans essayaient d'endormir, mais on leur pardonnait volontiers, vu que la gaieté était commandée.

Les recettes totales ont été de $1,400, profit net, destiné à amortir une partie de la dette de la paroisse. Quand on sait que Dunrea est une petite paroisse de 43 familles à peine, et que depuis six ans les récoltes n'ont pas été abondantes il faut nécessairement convenir de la bonne volonté et de la générosité des paroissiens.

Nous avions le bonheur d'avoir trois prêtres étrangers au milieu de nous. Ce fut d'abord M. l'abbé A. Beaudry, curé de Saint-Antoine d'Aubigny, qui a bien voulu assister à l'ouverture du bazar, puis le R. P. Picod, curé de Saint-Lupicin, et le R. P. Niven, vicaire à Saint-Léon. Nous tenons à remercier ces trois prêtres qui, non seulement nous ont très honorés par leur présence, mais qui ont aussi ouvert leur bourse généreusement.

Il serait sans doute intéressant de spécifier ici la part de louanges et de reconnaissance à laquelle ont droit tous ceux qui se sont dévoués dans l'organisation du bazar, mais il y a quelque chose de mieux que les louanges des hommes. Dieu a tout vu; il a vu le travail qui s'est fait par les membres du comité des dames et des messieurs avant le bazar, pendant le bazar et après le bazar. Il a vu durant ces trois soirées les paroissiens de Dunrea venir apporter librement et joyeusement leur offrande et il a placé au crédit de chacun une bonne somme de mérites. Quoi de plus consolant! Disons cependant un cordial merci à tous les nôtres qui ont profité de la première chance pour balayer une partie de la dette paroissiale; un merci bien sincère aussi à tous nos bienfaiteurs et bienfaitrices de l'extérieur, ils ont été nombreux. Notre reconnaissance va encore d'une manière spéciale aux patients et aux employés du sanatorium de Ninette qui nous ont fait parvenir un bon nombre d'articles de fantaisie très artistiques et très utiles. Nous demandons à Dieu de donner à nos remerciements une forme effective en répandant sur tous ceux qui se sont intéressés au bazar ses plus riches faveurs.

On lira peut-être avec intérêt la liste des principaux dons et le nom des gagnants:

1.—Un magnifique crucifix, don de Mme A. Lavoie, gagné par Mlle B. Breton, de Montmartre, Sask.

2.—Une montre-bracelet, don de M. J. Deschênes, gagnée par M. J. Côté.

3.—Une couverture de voiture, don de M. Breton, gagnée par M. A. Arsenault.

4.—Cinq livres de laine noire, don de M. M. Souyri, gagnées par M. H. Côté.

5.—Un fauteuil, don de M. Tél. Paradis, gagné par M. H. Beaupré.

6.—Une paire de licous, don de M. R. Mills, gagnée par M. H. Parent.

7.—Une horloge, don de M. le Curé, gagnée par M. P. Meand.

8.—Une table de salon, don de Mlle Kibler, gagnée par Mlle Irène Fitzpatrick.

9.—Un moulin à laver, don de M. H. Beaupré, gagné par M. J. Bisson.

10.—Vingt piastres en or, don des Dames de Sainte-Anne, gagnées par les RR. SS. Oblates de Dunrea.

11.—Un accordéon, don de M. J. Souyri, gagné par M. W. Maloney.

12.—Une poupée, don de Mlle B. Perras, gagnée par M. R. Lavoie.

13.—Un sofa, don de M. Ph. Bisson, gagné par M. S. Dionne.

14.—Une lampe à gazoline, don de M. P.-H. Boulet, gagnée par M. H. Côté.

15.—Un service de toilette, don de M. Alph. Boulet, gagné par M. P. Boulet.

16.—Un mouton, don de M. Dionne, gagné par M. Nap. Boulet.

17.—Un édredon, don de Mlle R. Parent, gagné par Mme P. Céand.

18.—Un tapis de salon, don de Mlle O. Parent, gagné par M. F. Bourget.

19.—Un tapis de table, don de M. Alf. Boulet, gagné par M. H. Boulet.

20.—Un service de vaisselle, don de M. A. Parent, gagné par M. Jos. Fortier.

21.—Deux cochons, don de M. Spurrill, gagnés par M. H.-N. Boulet.

22.—Deux sacs de farine, don de M. G.-F.-J. Fitzpatrick.

23.—Un sac de sucre, don de M. G. Fortier, gagné par M. Jean Boulet.

24.—Une petite horloge, don de Mme F. Deschênes, gagnée par M. l'abbé A. Beaudry.

25.—Un gneu, don de M. A. Paradis, gagné par M. J. Fortier.

26.—Un bureau, don des Enfants de Marie, gagné par M. W. Boulet.

27.—Coutellerie en argent, don de M. H. Parent, gagnée par M. Jos. Boulet.

28.—Une vache, don de M. Nap. Boulet, gagnée par M. M. Boulet.

29.—Sucrier et beurrier en argent, don de M. Jean Boulet, gagnés par M. Alf. Fortier.

30.—Une couverture de voiture, don de M. P. Meand, gagnée par M. Alt Acorn.

31.—Une couverture de voiture, don de M. H.-N. Boulet, gagnée par M. J. Deschênes.

32.—Une paire de brides, don de M. Mills, gagnée par M. Ed. Côté.

33.—Un service à eau, don de Mlle A. Bourget, gagné par Mme A. Garand.

34.—Cinq piastres en or, don de Mgr W.-L. Jubinville, gagnées par M. Ant. Boulet.

Un service à cacao, don de M. I. Gaboury, gagné par M. L. Girardin.

36.—Un réservoir, don de M. Ch. Girardin, gagné par M. Jos. Gaboury.

37.—Une nappe de table, don de Mme Arch. Boulet, gagnée par M. J. Spurrill.

38.—Un service à eau, don de M. C. Roy, gagné par M. P. Aubin.

39.—Un tricot, don de M. E. Thérien, gagné par M. Ch. Girardin.

40.—Vingt livres de miel, don du R. P. Marie-Antoine, gagné par M. A. Parent.

41.—Plat d'argent avec six verres à vin, don de M. D. Côté.

SAINT-BONIFACE

Feu Mme Béliveau

Mardi dernier décédait Mme Ernestine Béliveau, épouse de M. Hormisdas Béliveau, frère de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et ancien président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Mme Béliveau était de santé délicate depuis plusieurs années; cependant elle se portait relativement bien pour son âge, et la bronchite qui l'a emportée si rapidement a pris toute notre population par surprise. Nous disons "toute notre population" parce que Mme Béliveau, pionnière dans le pays, alliée à une famille de pionniers, qui est en même temps une famille d'oeuvres et d'action publique, Mme Béliveau, écrivons-nous, était connue et vénérée par un cercle de connaissances très étendu. Tous avaient en affection cette femme aimable, douce et simple dans une bonne fortune constante; tous étaient touchés de son zèle pour nos fondations de bienfaisance; devons-nous le taire, Mme Béliveau faisait notre édification à tous par sa piété, par son adhésion fidèle aux associations de prières, par l'esprit de foi et de charité qui pénétrait sa conversation. Dans la chambre mortuaire on a amoncelé les tributs floraux et les offrandes spirituelles; fleurs et prières disent le regret général; elles disent aussi combien vives sont les sympathies qui entourent M. Hormisdas Béliveau et sa famille.

* * *

Feu Mme Ernestine Béliveau était née à Saint-Paul-Joliette, province de Québec, le 29 juin 1861. Lui survivent: son époux, M. Hormisdas Béliveau; ses fils, M. Antonio Béliveau, de Saint-Boniface, le R. P. Joseph Béliveau, de la Compagnie de Jésus, Mme Arthur Prud'homme; ses frères, MM. Camille et Romuald Guilbault; une soeur, Mme Louis Chevalier, de Montréal.

La dépouille mortelle a été exposée chez Mme Arthur Prud'homme, rue Desautels, fille de la défunte; c'est de là qu'est parti le cortège funèbre vendredi matin, à dix heures.

Les porteurs étaient: l'hon. juge Prendergast, l'hon. juge Prud'homme, MM. J.-A. Marion, A.-J.-H. Dubuc, J.-H. Bourgouin, J.-E. Cyr, L.-J. Lavoie et J. A. Cusson.

La messe de requiem a été chantée par S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, avec, comme prêtre assistant, M. l'abbé Sabourin; diacre, M. l'abbé Edmond Lavoie; sous-diacre, le R. P. Joseph Béliveau, S.J., fils de la défunte; maître de cérémonies, M. l'abbé J.-A. Brunet.

Une foule nombreuse, clergé et fidèles, remplissait la vaste cathédrale de Saint-Boniface. La cité, les communautés religieuses, les associations auxquelles appartenait Mme Béliveau étaient officiellement représentées.

Nous renouvelons à M. Béliveau et à sa famille nos respectueuses condoléances.

Candidat à la mairie



En votant pour M. Hormisdas Béliveau, vous assurerez le respect de l'entente conclue au sujet de la mairie, vous maintiendrez la bonne harmonie entre les deux éléments de la ville.

La lutte électorale pour la mairie dans Saint-Boniface

Les comités des candidats sont à l'oeuvre. L'assemblée de M. Béliveau a eu lieu mardi soir à l'école Taché sous la présidence de l'ex-maire Sutherland; également mardi soir, à l'hôtel de ville, l'assemblée de M. Swain.

Les citoyens du nord de la ville se plaignent que M. Swain ne se conforme pas aux termes de l'entente conclue il y a dix ans entre les électeurs des deux parties de la ville qui stipulait que l'élément français et l'élément anglais seraient alternativement représentés à la mairie par un des leurs pour une période de deux ans chacun. M. Swain, du reste, avait reconnu ce principe quand il posa sa candidature à la suite de la démission du Dr Laurendeau.

Les deux éléments, comme groupes, ont toujours reconnu le principe qu'il s'agit de maintenir aujourd'hui. Cet arrangement doit suffire pour exciter tous les contribuables à se rendre aux urnes vendredi pour exprimer leur adhésion à cette entente.

M. Béliveau est un citoyen intègre qui mérite la confiance de ses concitoyens.

* * *

M. John Poitras, candidat à l'échevinage dans le quartier No 3, a retiré sa candidature. M. Doucet est donc élu par acclamation. Félicitations.

* * *

La lutte pour la commission scolaire dans le nouvel arrondissement de Norwod bat son plein. Dans tous les camps on travaille avec ardeur. Attendons les résultats. On dit qu'il pourrait y avoir des surprises.

* * *

En autant qu'on peut en juger, M. Van Eslander a de grandes chances dans le quartier 1.

* * *

Dans le quartier 4, la faveur populaire paraît aller du côté de M. Cunningham plutôt que du côté de M. McFadyen.

* * *

Si nous avions un pronostic à faire, nous dirions que l'échevin Wilson va être défait par M. Gault dans le quartier 5.

Décès

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Rosa Desgagné, survenue jeudi dernier à l'hôpital de Saint-Boniface, après une longue maladie. Elle laisse son mari et douze enfants. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu lundi à La Broquerie, Man.

* * *

Mme Rosalie Gauthier est décédée mardi matin. L'enterrement aura lieu à neuf heures jeudi matin. Mme Gauthier était la mère de Mme Roger Goulet, de Mme Martel, de Saint-Boniface, et de Mme Hamel, du Sacré-Coeur de Winnipeg. Le corps est exposé chez M. Roger Goulet. Nos sympathies à la famille.

TRIBUNE LIBRE

La mairie de Saint-Boniface

Monsieur le Directeur,

L'élection à la mairie dans Saint-Boniface promet cette année un changement radical avec les accords et les dispositions d'autrefois. Depuis dix ou quinze ans, il a été entendu entre la partie nord de langue française et la partie sud de langue anglaise de Saint-Boniface que le maire de la ville serait choisi alternativement dans les deux sections. Il faut avouer que cet arrangement a parfaitement réussi à maintenir l'harmonie et les bonnes relations entre les deux parties de la ville.

Le maire Swain a reconnu cet arrangement lui-même il y a environ vingt-et-un mois. Il a alors déclaré publiquement et catégoriquement qu'il considérerait les neuf mois restant du terme comme sa première année et que s'il était réélu pour une autre année, cette année et les neuf mois représenteraient pour lui le terme de la partie anglaise de la population.

Cependant le maire Swain, sans raison apparente, a maintenant jugé à propos de rompre l'ancien arrangement et de reprendre sa parole donnée aux électeurs de Saint-Boniface: il se présente contre le candidat de langue française, M. Hormisdas Béliveau, qui a posé sa candidature à la demande des électeurs des deux parties de la ville, avec l'entente que le principe de l'ancien accord des termes alternés serait maintenu.

M. Béliveau est un homme de haute probité personnelle et commerciale, un administrateur civique expérimenté et capable, jouissant de la confiance des deux éléments de la ville, parfaitement apte à représenter notre municipalité d'une manière digne et efficace, qui exprimera les nouvelles aspirations industrielles de Saint-Boniface.

Il est difficile de comprendre le motif du maire Swain en essayant de renverser cet arrangement de longue date qu'il s'est lui-même engagé publiquement à maintenir.

J.-C. DAVIS.

Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue française

Il y avait affluence à l'assemblée du 17 novembre dernier, et avec raison, car c'était l'élection d'un nouveau conseil.

Mlle Antoinette Baril, présidente sortant de charge, remercia en termes choisis les membres pour l'encouragement et la sympathie rencontrés au cours de cette année. Elle nous rappela le devoir de la messe annuelle pour les bienfaiteurs ainsi que l'offrande d'une communion et d'un chapelet pour les membres défunts.

L'élection, sous la direction de la Rév. Soeur Marie-Clémentine, fut présidée par Mlle Dubuc, donnant le résultat suivant:

Présidente, Mlle Antoinette Baril; vice-présidente, Mlle Hermine Paradis; secrétaire-trésorière, Mlle Germaine Royal; conseillères: Mlles Marie Benoit, Madeleine Mager et Lydia Baillargeon; présidente du cercle littéraire, Mlle Albina Baril; bibliothécaire, Mlle Jeanne Couture.

PETITES NOTES

M. Bourassa, après un séjour d'une semaine à Saint-Boniface, est reparti pour Montréal lundi à midi et demi. Plusieurs personnes de Saint-Boniface et de Winnipeg assistaient à son départ.

* * *

La maison J.-A. Hébert et Cie Ltée, de Winnipeg, doit ouvrir une succursale au No 164, avenue Provencher, où, en plus d'assurances, de placements et d'administration l'on s'occupera de la vente de billets de chemin de fer pour le Pacifique Canadien et le "Soo Line". M. Henri Deschambault sera en charge de ce bureau.

Le malheur est une vocation vers Dieu. — Ballanche.

Un célibataire ne peut jamais embrasser une jeune fille par surprise; elle s'y attend toujours; cependant, il peut l'embrasser plus tôt qu'elle espérait.

M. P.-H. Pambrun, peintre-décorateur, tient à laisser savoir au public que la société Pambrun et Boulet est dissoute et que comme auparavant il se tiendra à la disposition de sa clientèle.

PETITES ANNONCES

[illegible] 2 sous par mot. Minimum [illegible] sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

[illegible] — [illegible] besoin de changer la place [illegible] même les fils du dessus de votre [illegible] viennent à se briser. [illegible] A BOULANGER [illegible] dépositaires d'une substance et d'un procédé spécial sont à même de [illegible] réparer. [illegible] payer $3, $4 ou même cinq [illegible] pour 75 sous votre place [illegible] vous faire autant d'usage [illegible]. [illegible] POURQUOI [illegible] ave. Provencher. Téléphone N 1425

[illegible] CHAMBRES A LOUER pour [illegible] demoiselles. Maison moderne, eau chaude pour bain, hiver et été, téléphone, près des tramways, dans le plus beau quartier de Saint-Boniface. S'adresser à 207, Victoria. Tél. [illegible]

A LOUER — Boucherie et épicerie, bel emplacement à proximité de tout. Clientèle choisie. Conditions faciles. S'adresser à la Liberté.

[illegible] SECTION de très bonne terre, 250 [illegible] en culture, township 6-9-7, à 8 milles du village. On vendrait à bonne condition pour cause de vieillesse. Pour plus amples informations, s'adresser à A. Verrais, Forget, Sask. 25p

ON DEMANDE des apprentis [illegible] jouir d'une rente viagère [illegible] de soixante ans. S'adresser, pour informations, à La Sauvegarde, [illegible], Sask., ou Victory Bldg., Winnipeg. 26p

MAISON très confortable à louer. S'adresser à [illegible], Notre-Dame, Saint-Boniface. 22

MAISONS A VENDRE ou à échanger [illegible] Saint-Boniface, Norwood et Winnipeg. S'adresser à C. Buffet, 284, Bloc McIntyre. Tél. A [illegible]. 25p

Habitez-vous Winnipeg?
Si oui, sachez que ce prix de 75 sous annoncé plus haut s'applique tout aussi bien à vous qu'à vos compatriotes de Saint-Boniface.
Appelez N 1425.
Service rapide. Satisfaction assurée

A VENDRE — Magnifique pardessus en chat sauvage, de seconde main, en parfait ordre. S'adresser à A. Huot, [illegible], ave. Provencher, St-Boniface. 25

DEMI-SECTIONS cultivées ou très propres à la culture à vendre, dans le bon district de Val Marie, 2 à 3 milles du nouveau village, pour $9 ou $10 de l'acre comptant, si vendues avant Noël. Autres occasions plus ou moins chères avec tout le roulant, moitié comptant. Ecrire: V. & P., bureau de renseignements, Val Marie, Saskatchewan, Canada. 25p

AU SACRE-COEUR

Le bazar commencé lundi dernier s'est terminé samedi soir, à la grande satisfaction de tout le monde, étant donné le succès inespéré qu'il a obtenu. Comme tous les rapports ne nous sont pas encore parvenus, il nous est impossible de donner le résultat détaillé des dépenses et des recettes de la semaine. Mais dès aujourd'hui nous pouvons dire que le succès obtenu est plus satisfaisant que celui de l'an dernier. Nous offrons donc les félicitations les plus sincères et disons un cordial merci à M. Dostert, président de la Société Saint-Jean-Baptiste et à son comité, ainsi qu'aux dames et aux demoiselles qui, durant toute la semaine, ont fait preuve d'un dévouement inlassable en faveur de cette oeuvre si agréable au Bon Dieu et si chère à tout coeur catholique et français, le soutien de l'école du Sacré-Coeur. [...] amis du Sacré-Coeur qui, par leur générosité, [...] cions également les paroissiens et les amis du Sacré-Cour qui, par leur générosité, ont permis à la Saint-Jean-Baptiste d'obtenir un si beau succès.

Les objets de la grande tombola organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste ont été rafiés mardi soir, à l'occasion de la partie de cartes de la Sainte-Catherine, et les noms des heureux gagnants seront publiés la semaine prochaine dans la Liberté.

Chevaliers de Colomb

Il y aura assemblée régulière du Conseil Provencher jeudi le 27, à 8 h. 30 du soir. L'initiation approche et les assemblées sont donc importantes

A nos lecteurs de Saint-Boniface et de Winnipeg

La "Liberté" n'est pas un journal quotidien. Elle dispose de l'outillage d'un bon hebdomadaire; c'est-à-dire que la composition de ses dix pages représente pour nos ouvriers le travail de toute une semaine. Il n'est donc pas raisonnable d'attendre le jour même où nous allons sous presse, ni même la veille, pour nous apporter des communications ou des annonces. Nous tenons à donner un bon service à nos abonnés, mais nous avons le droit de compter, en retour, sur la coopération du public. Si vous avez quelque chose à faire insérer dans le journal — nouvelles ou annonces — communiquez avec la rédaction ou l'administration, suivant le cas, le plus tôt possible. Nous nous verrons désormais dans l'obligation de remettre au prochain numéro ce qui ne parviendra pas au bureau au plus tard le lundi midi.

Dimanche dernier le Cercle Provencher tenait pour la première fois une assemblée commémorative pour les membres défunts, dans ce cas les regrettés confrères Wilfrid Aumais et Ovide Préfontaine. L'équipe, sous la direction du frère L.-P. Roy, se composait, en outre du R. P. Vézina, O. M.I., chapelain suppléant, de MM. Arthur Prud'homme, L.-P. Gagnon, A. Casteleín de la Lande, H. Fournier, J.-E. Arpin, E. Bélair et A.-E. Dionne. M. W. McKenzie était l'organisateur. Tous méritent des félicitations pour nous avoir donné une petite cérémonie aussi imposante.

* * *

Nos félicitations aux confrères Ernest Gagnon et E. Bélair à l'occasion d'une addition à leur famille.

Fiske O'Hara et Pat Clary au Walker

M. Fiske O'Hara et Mlle Pat. Clary seront au théâtre Walker, le 1er décembre, lundi prochain, et pourront être entendus dans "The Big Mogul".

M. O'Hara tient ici un rôle tout à fait différent des autres rôles qu'il a déjà interprétés pendant sa carrière artistique. C'est une histoire d'aventures qui ne manquera pas d'intéresser le public et satisfera tous les goûts. Mlle Clary tiendra le rôle principal.

Le deuxième acte, qui contient une partie musicale, nous permettra d'entendre la belle voix de M. O'Hara, et Mlle Patsy O'Brien, autrefois de l'opéra Metropolitan, chantera plusieurs chansons, accompagnée au piano par Mlle Catherine Downey.

La vente par adjudication du bois de pulpe n'aura pas lieu

Un accord est intervenu entre les intérêts J.-D. McArthur et les représentants des compagnies de bois établies dans le nord du Manitoba au sujet de la vente projetée du bois de pulpe. La vente par soumissions est annulée et les intérêts McArthur consentent à abandonner le lot de bois No 1A, comprenant 1,080 milles carrés. En retour ils pourront choisir des parcelles de terres à pulpe dans d'autres parties du Manitoba jusqu'à concurrence de trois millions de cordes de bois de pulpe.

SASKATOON — La convention annuelle des sociétés agricoles de la Saskatchewan aura lieu à Saskatoon les 14, 15 et 16 janvier.

Le droit de chasse

Un comédien en vacances, se trouvant à la campagne, s'avisa d'aller chasser où sa fantaisie le poussait, sans se demander s'il ne se trouvait pas sur un terrain réservé, ce qui était précisément le cas.

Survint un garde-chasse, qui lui demande de quel droit il chasse en cet endroit?

Le comédien se redresse et, d'un ton majestueux, répond:

— De quel droit, dites-vous?
Du droit qu'un esprit vaste et ferme
en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires
humains.

Ces vers étaient extraits d'un de ses rôles. Le ton tragique et solennel sur lequel ils étaient dits en imposa tellement au garde-chasse, qu'il ne pouvait que balbutier:

— Ah! si c'est ainsi, c'est autre chose; excusez-moi, Monsieur, je ne savais pas.

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30